

Villié - Morgon

L'école publique

a 100 ans

1891-1991

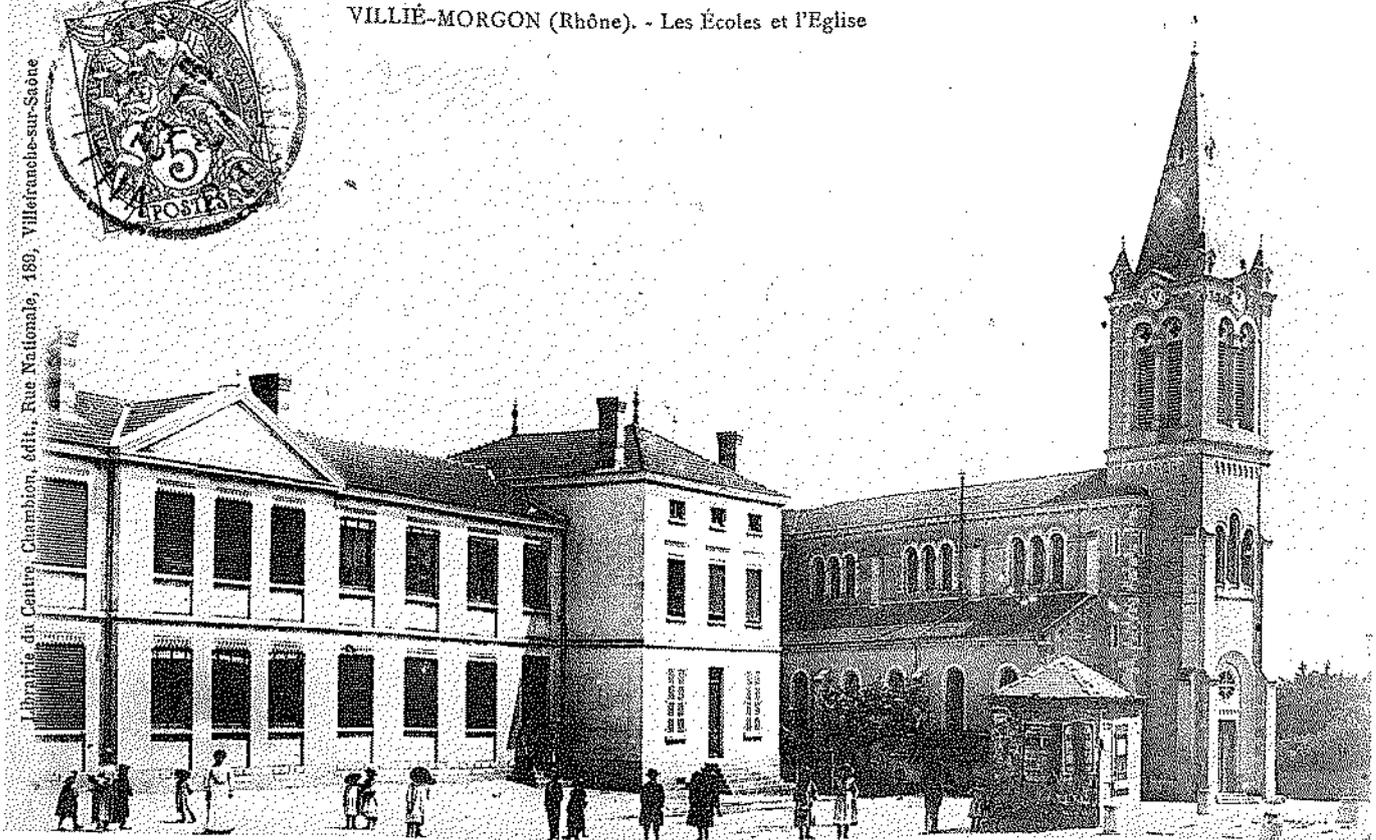


Reine DELORME et ses élèves en 1920

VILLIÉ-MORGON (Rhône). - Les Écoles et l'Eglise



Librairie du Centre-Chambion, édit., Rue Nationale, 189, Villefranche-sur-Saône



100 ans !

Un bien bel anniversaire pour notre école villiatonne. Malgré son air un peu vieillot, à côté du look de notre Collège ou de notre Maternelle, elle est là, elle existe. De par la volonté de ceux qui l'ont voulue et bâtie. Vous découvrirez dans cette plaquette l'histoire de sa construction. Des années de péripéties de difficultés, d'hésitation et de pas en avant. Car rien ne se fait d'un coup de baguette magique, hier comme aujourd'hui ou comme demain.

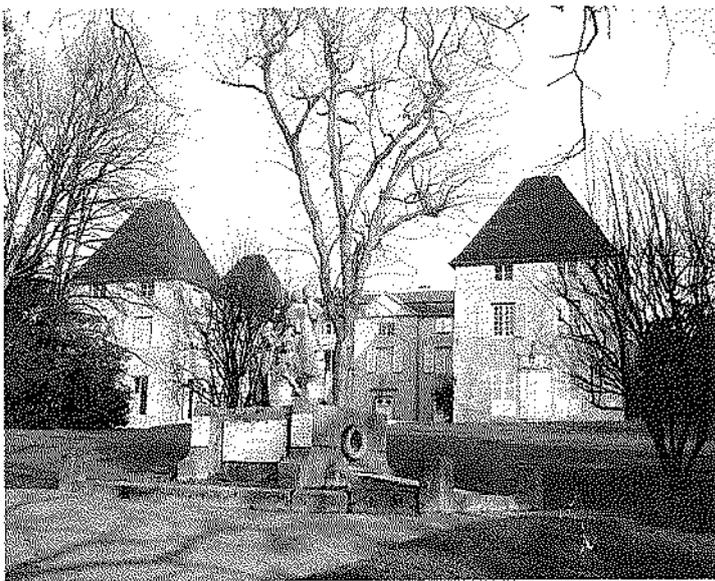
- Si vers l'an 800, Charlemagne "inventa l'école", c'est plus d'un millénaire qui s'est écoulé avant que cette "école", élitiste parce que réservée au petit nombre, ne devienne l'école de tous, sans distinction de religion, de race ou de statut social, c'est à dire l'Ecole Publique et Laïque.

- Cette école de la République, souvent critiquée, parfois décriée, pourtant indispensable à notre démocratie, répond-elle encore aux besoins d'aujourd'hui et surtout de demain ?

Des coquins font de cette question une affirmation négative, et la montrent du doigt. Attitude facile et mesquine qui ne crée rien mais détruit, qui ne motive pas, mais décourage, et ne sert qu'à justifier l'égoïsme et l'absence de conviction qui les caractérise. Oui l'Education Nationale

de notre pays a la capacité de répondre aux défis de notre société de demain. Encore faut-il que nous lui donnions les moyens non seulement matériels mais aussi humains. Cela coûte cher me direz vous ? Certes, mais l'éducation d'un enfant ne vaut-elle pas un tank ? Oui si, responsables de collectivités à tous les niveaux, enseignants à tous les postes, parents à tous

les instants de la vie scolaire nous avons la volonté de privilégier l'intérêt de l'enfant, même au détriment de nos désirs matériels immédiats. Oui si nous savons faire taire nos luttes intestines et nous respecter les uns les autres. Oui si nous sommes capables de "réinventer l'école" pour l'ouvrir à la technologie moderne sans oublier



Le château Mairie de Villié

toutes les valeurs humanistes qui sont les pierres d'angle de l'école pour tous et le fondement même d'une vraie République.

Alors, belle et grande dame que l'on appelle Ecole, tu seras à même de remplir pleinement ta mission : faire des enfants d'aujourd'hui les hommes et femmes de demain, libres et responsables, capables de dire non à l'hégémonie de l'argent Créateur de misère, non à l'égoïsme outrancier, non aux thèses xénophobes et racistes des "faux parleurs" oui à une société plus conviviale et plus chaleureuse oui à la vie. C'est le plus beau cadeau que nous puissions te faire, chère Centenaire.

André GAUTHIER
Maire de Villié Morgon
Avril 92

Une famille d'instituteurs au service d'une école laïque

La famille d'instituteurs dont il est question dans le titre de cet opuscule s'appelle la famille CORVISIER. Pourquoi ? Tout simplement parce que mon père, premier élément, était fils d'une pauvre veuve de Juliéna qui possédant quelques " coupées " de vignes, se voyait ruinée par le phylloxéra. Beaucoup de villages Beaujolais ont ainsi fourni des candidats - instituteurs pour la même raison . Mon père : Jean Jacques CORVISIER est né le 6 décembre 1866 à Juliéna, fils de François CORVISIER, maître cloutier, compagnon du tour de France venu de la Moselle, et de Antoinette CHERVET, cultivatrice .

Il a suivi les cours de l'école communale et son maître : Mr LACROIX, l'a lui même préparé à l'examen d'entrée à l'école normale d'instituteurs de Villefranche. Mon père a fait partie de la dernière promotion de cette Ecole Normale, de 1882 à 1885 .

A sa sortie, il fut nommé à Tarare en 1886, puis à Beaujeu en 1888, et ensuite, directeur à Poule en 1890, où il ouvrit l'école Laïque . Il dut remplacer les Frères de la doctrine chrétienne, ce qui ne fut pas facile ! .

Après 7 ans à Poule, il fut nommé directeur à Villié Morgon en 1898 . Il y restera jusqu'en 1923, année néfaste où une

hémiplégie l'obligea à prendre sa retraite . En 1925, mes parents allèrent habiter dans sa maison natale, près de ses vignes. Il devint Maire de Juliéna en 1926, après avoir, à force de volonté, appris à écrire de la main gauche, car son bras droit était paralysé, et il devait marcher avec une canne ! .

Il avait bénéficié, à l'âge de vingt ans, d'une loi, qui depuis 1875 exemptait du service militaire : les instituteurs et les curés, donc en 1914, il ne fut pas mobilisé. Il était secrétaire de mairie, (la Mairie se trouvait à 500 mètres de l'école, sur la route de Belleville). Vers 1916, le Maire : Monsieur SORNAY mourut, l'adjoint : Louis BRUN était gravement malade et mon père dut assumer la direction de la commune, en plus de celle de l'école . Il dut en particulier, subir la terrible peine d'aller prévenir les familles lors du décès d'un soldat de la commune .

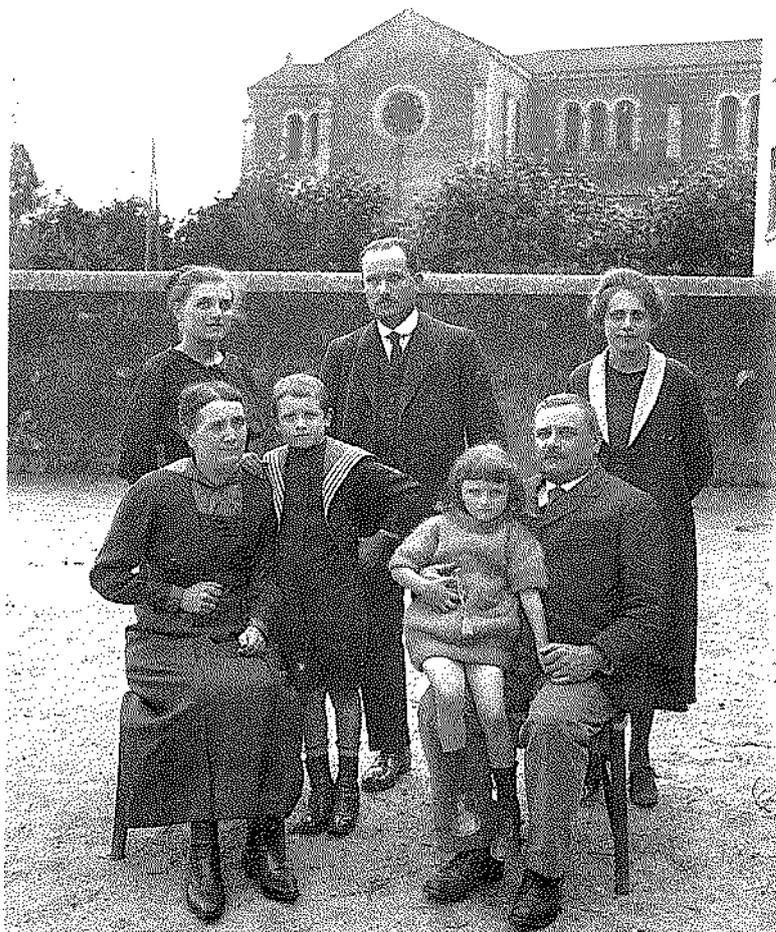
Au bout d'un certain temps, il avait , parce que la mairie était trop loin, transféré le secrétariat dans le petit bureau de notre logement. Je prenais de l'âge et les allées et venues des habitants m'intéressaient .

Lors de l'armistice, 11 novembre 1918, jour habituel de la foire de Villié, seul, un vendeur de drapeaux était là, il fit de bonnes affaires !

J'avais alors 6 ans, je m'étais aventuré dans le centre du village. Soudain, j'ai entendu des explosions et j'ai vu quelques hommes, et beaucoup de femmes danser. Je suis revenu en courant, et j'ai dit à ma mère: "ils sont tous fous ! " .

Elle m'a expliqué: " la fin de la guerre!" le lendemain Mademoiselle JACQUES, directrice de l'école de filles nous a rassemblés, garçons et filles pour une ronde sur place. J'étais le seul musicien avec mon petit tambour !

Dans notre famille, ce n'était pas la joie, car ma soeur aînée Reine pleurait son mari: Albert



La famille Corvisier

AVANT - PROPOS

L'idée de réaliser cette petite étude est née, en fin d'année 1990, lors d'une réunion du Bureau du Sou des Ecoles de Villié Morgon, quand nous avons pris conscience que le groupe scolaire de la place était entré en fonction il y a tout juste un siècle. Nous avons pensé que cet événement méritait d'être rappelé et nous avons décidé de nous pencher sur les origines de notre école. Très vite nous nous sommes aperçus que la richesse de la documentation retrouvée nous permettait d'élargir notre propos aux naissances de l'ensemble des écoles de Villié Morgon tant publiques que privées. Ce qui fut fait.

Histoire des constructions

INTRODUCTION

La seconde moitié du XIX^{ème} siècle fut caractérisée par une évolution d'abord lente (de 1848 à 1851) , puis plus rapide (à partir de 1871 sous la III^{ème} République) des textes de lois relatifs à la scolarité .

Ces lois inspirées par les doctrines des grands philosophes de la fin du XVIII^{ème} siècle (J.J. Rousseau, Condorcet) furent proposées à l'Assemblée Nationale par des députés républicains (Hippolyte Carnot , Edgar Quinet , Jules Ferry) reprenant les écrits de l'historien Michélet et de l'instituteur Jean Macé fondateur de la Ligue de l'enseignement - Les textes de lois connurent leur apothéose avec les lois laïques de la période 1881-1886 dites "lois Jules Ferry" alors Ministre de l'Instruction publique qui instituaient entre autres : Un enseignement primaire d'état laïque, gratuit , obligatoire, pour filles et garçons.

Un enseignement secondaire d'état ouvert aux jeunes filles .

On trouvera en annexe un aperçu rapide de l'évolution des textes relatifs à la scolarité.

Dans ce contexte de changements, sollicitées par des autorités de tutelles agissantes , animées par des maires comme J. B. Sornay de 1881 à 1916 dévoués, conscients de l'importance de leur mission, mettant souvent la main à leurs propres porte-monnaie pour trouver le complément des financements nécessaires , les Municipalités successives de Villié ont bâti petit à petit le paysage scolaire de notre village tel que nous le connaissons encore aujourd'hui . C'est l'histoire de ces constructions que nous vous conterons ci après .

Les Ecoles Publiques

I Les origines

Il semble bien, d'après les documents des archives municipales, qu'avant 1850 il n'existait aucun bâtiment communal pour abriter l'école communale et les locaux de la Mairie . On trouve en effet trace

d'un bail de location entre la Municipalité et Léonard Etienne Bailly pour une maison située à Villié (où ?) destinée à abriter la maison d'école, le logement du maître (loyer annuel 150 francs) et la salle des réunions du Conseil municipal (loyer annuel 50 francs). Le bail renouvelable le 11 novembre de chaque année devait se terminer au 11 novembre 1850 date à laquelle la future maison d' école prévue par la commune devait être achevée.

II La première école communale, l'école des Gaudets.



La première école: l'école des Gaudets (en 1992...)

1 Le terrain

Le 9 avril 1846 signature d'une promesse de vente, dans l'étude de Maître Terrel notaire à Villié, d'une partie de vigne appartenant à Jean Marie Delachapelle (dit Camille) à la commune de Villié Morgon représentée par monsieur Collombet (Maire par intérim) et Messieurs Pierre Sornay et Joseph Grollier (conseillers municipaux) , au lieu dit "les Gaudets" pour une superficie de 10,88 ares au prix de 2700 frs payables au 11 novembre 1846 avec 5 % d'intérêts à verser à la date de la vente.

La vente sera effective le 27 Février 1849, le Maire de l'époque étant Monsieur Jean Baptiste Philibert Malachard .

2 Le projet de construction et la réalisation

Le 30 juin 1846: diffusion pour appel d'offres d'un cahier de charges rédigé par Monsieur Gonon architecte à Chiroubles pour la construction d'une maison d'école à 2 étages (Le second servant pour le logement des maîtres) - Le prix est fixé à 14576,91 francs -

Le 30 juillet 1849: après dépouillement de 4 offres de prix, les travaux sont confiés à Messieurs Grollier et Trambly entrepreneurs à Villié après un rabais sur le prix de 1,5 % .

Le 5 octobre 1851: les travaux sont réceptionnés . Les bâtiments seront ensuite l'objet de nombreuses modifications .

Le 20 juillet 1862: installation d'une pompe et creusement d'un puits dans la cour .

Le 26 octobre 1866: achat d'une parcelle de terrain de 191 M2 jouxtant au nord la maison d'école en vue de construire les bâtiments de la mairie .

Le 10 février 1869: modification du bâtiment scolaire .

" Au moyen de ces travaux, on ne passera plus par la cour , le perron et le vestibule de l'école pour pénétrer dans les pièces réservées à la Mairie et au secrétariat ; l'indépendance sera ainsi complète - La partie nord du bâtiment renfermée dans quatre gros murs continuera d'être affectée à la Mairie, tout le surplus du bâtiment reste comme par le passé à l'usage de l'école .
Coût 2500 francs .

19 novembre 1871: extension des locaux scolaires au 2ème étage du bâtiment . Construction d'un escalier .Coût 270 francs .

3 Le financement

3 janvier 1848 : ordonnance royale signée de Louis Philippe autorisant la Municipalité de Villié Morgon à :

L'achat d'un terrain en vue de la construction d'une maison d'école .

La levée d'une contribution exceptionnelle supportée par les Villiatons pour le paiement de l'acquisition et des travaux de construction. Cette contribution d'un montant de 14698,87 francs est répartie sur cinq années - Soit 3 années de 3224,19 francs, 2 années de 2513,15 francs.

Il semble que ce décret soit la seule participation de l'Etat à la réalisation projetée par le Conseil municipal ! ...

Le financement fut donc assuré en totalité par la population ...

4 Le fonctionnement

Depuis la loi Guizot du 28 janvier 1833, la Municipalité a l'obligation de rétribuer un instituteur et d'assurer les frais de fonctionnement de l'école communale.

Jusqu'en 1862 cet instituteur fut un laïc, Monsieur Montaigne, dont le traitement annuel était de 600 francs . A ce traitement s'ajoutaient les rétributions versées par les élèves (1,25 francs pour la 1ère division, 2 francs pour la seconde, 2,50 francs pour la 3ème division) Les élèves indigents étaient pris en charge par la commune.

En 1861 : L'instituteur communal, Monsieur Montaigne, après 34 années d'activité souhaite se retirer. La commune lui alloue une rente annuelle à vie de 300 francs.

Avril 1857 : les époux Méras des Mulins font don à la commune d'une rente annuelle de 1200 francs (titres sur l'Etat) pour l'entretien à perpétuité d'une école communale destinée aux garçons. Cette école serait gratuite mais devrait être obligatoirement tenue par des Frères religieux .

Cette donation acceptée par la Municipalité, la décision de départ prise par Monsieur Montaigne l'instituteur communal laïc, eut pour conséquence l'arrivée dans l'école communale de Villié Morgon de trois religieux de l'ordre des maristes, Petits Frères de Marie de Saint Genis Laval .

La nouvelle équipe entre en fonction en 1862, le directeur en était Etienne Serre (Frère Ruffin).

19 septembre 1890 : le Préfet du Rhône informe le Maire de la mise en application prochaine à Villié Morgon de la loi Jules Ferry du 30 octobre 1886 relative à la laïcisation. Sauf dérogation spéciale de l'Inspecteur de l'Instruction publique, les postes d'instituteurs des écoles communales seront tenus par des laïcs. Les instituteurs seront logés et meublés par la commune. Interdiction est ainsi faite aux membres des ordres religieux d'occuper des postes d'instituteurs et d'institutrices dans des écoles communales .

Les décrets préfectoraux relatifs à la laïcisation des écoles communales de garçons et de filles de Villié Morgon sont signés et adressés à la Mairie

Les 24 septembre, 1er et 2 octobre 1890: arrivée à la mairie de Villie Morgon des arrêtés de nomination de la nouvelle équipe enseignante . Elle est composée de :

Ecole communale de garçons :

Monsieur Saffix Joseph
Pradel Jean Louis adjoint
Morin Jean Marie adjoint stagiaire .

Ecole communale de filles :

Madame Marie Thérèse THIBAULT
Gouillon Clotilde adjointe
Mury Elise adjointe (sortant de l'EN)
Seytre Marie adjointe provisoire

(religieuse) à noter que l'arrêté de nomination de

soeur Marie Seytre est arrivé en mairie le 15 septembre 1890, donc 48 heures avant la prise des décrets sur la laïcisation (restons logiques !...)

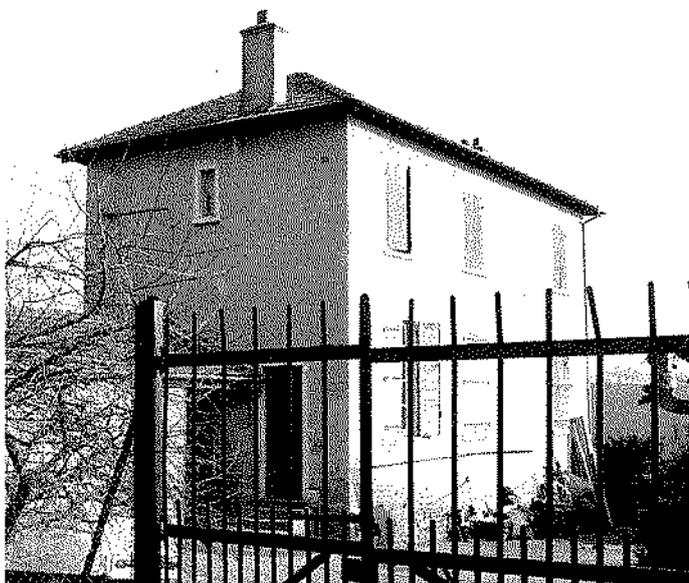
Le 5 décembre 1890: du fait de la laïcisation, l'école communale n'étant plus assurée par des religieux, les descendants des époux Mérat obtiennent par décision du Conseil municipal restitution du legs fait à la commune .

L'école fonctionnera encore en partie dans ses locaux jusqu'en 1891 avant d'être totalement transférée dans le nouveau groupe scolaire de la place .

Les locaux furent alors totalement occupés par les bureaux de la Mairie jusqu'au 11 novembre 1921 date à laquelle ils furent transférés dans le château qu'ils occupent aujourd'hui .

27 mai 1923: vente aux enchères du bâtiment adjugé à Monsieur l'abbé Nicolas Benoit curé de Villié Morgon pour la somme de 25000 francs .

III Ecole mixte de hameau de Vermont



Ecole Vermont (en 1992)

L'idée de créer une école à Vermont, justifiée par l'éloignement de l'école du bourg et par le nombre d'enfants en âge scolaire, commença à se concrétiser en 1884 .

1 Le projet de construction Le financement

30 septembre 1884: monsieur Perrayon architecte de Villefranche établit un premier projet pour la construction d'une école mixte de hameau, comprenant une classe unique prévue pour accueillir 80 enfants (! ...) et le logement de l'instituteur .

Une souscription publique fut ouverte en Mairie pour financer le projet. Elle rapporta environ 2800

francs offerts par 26 donateurs dont le Maire de l'époque J.B. Sornay. La liste des donateurs fait apparaître 2 dons en nature de chacun " huit journées à vaches ". On peut penser qu'il s'agissait, pour les souscripteurs, de la mise à disposition d'un attelage, d'un char et de son conducteur, pendant 8 jours pour procéder à des transports de matériaux .

18 février 1885: le projet de construction est chiffré à 11650 francs.

11 mai 1885: sollicité par la Municipalité, le Conseil général du département apporte :

Une subvention du Département de 1265 F

Une subvention de l'Etat de 5000 F

Une demande de modification au projet présenté .

Le projet de construction est modifié par Monsieur Perrayon, l'architecte, dans le sens demandé par l'administration, le coût de réalisation demeurant inchangé.

24 mai 1885: Le projet modifié et son financement sont approuvés par le Conseil municipal de Villié Morgon . Un emprunt auprès du crédit foncier est nécessaire pour boucler le budget . Projet approuvé le 18 Décembre 1886 par le Préfet du Rhône et le 19 mai 1888 par le Ministre de l'Instruction publique .

2 Le terrain

L'achat par la Commune, représentée par son Maire J. B. Sornay se fit le 14 janvier 1887. Le terrain n ° 449 section h du plan cadastral appartenait à Jean Pierre Descombes, d'une superficie de 950 m², il fut vendu à la Commune au prix de 0,50 F le m² .

3 La réalisation

Le 16 février 1887: l'adjudication des travaux fut attribuée à Monsieur Jean Baptiste Barre entrepreneur à Saint Etienne des Oullières après un rabais de 18,75 % sur le devis initial .

Le 19 septembre 1887: travaux supplémentaires pour un montant de 3081,65 F également adjugés à Monsieur J.B. Barre .

Le 20 décembre 1887 : réception provisoire des travaux par Messieurs Perrayon architecte directeur de travaux . JB Sornay Maire de Villié Morgon, Demont et Descombes Conseillers municipaux , Baudry Inspecteur de l'enseignement primaire .

Le 27 juillet 1888: Réception définitive des travaux .

Le 2 mars 1890 : Clôture comptable du dossier de construction entre Messieurs Perrayon, l'architecte, et Monsieur Barre, l'entrepreneur . Le coût total de l'opération s'élève à 11665,36 F pour

un crédit budgété de 11638,55 F . Il en résulte un dépassement de 26,81F prix sur le budget de fonctionnement communal .

4 Le fonctionnement

Nous avons peu de détails sur le fonctionnement de cette école assuré par un seul maître ou une seule maîtresse . A noter que lorsque le titulaire du poste était un maître, la Municipalité employait en complément, à nos frais, une maîtresse auxiliaire pour l'enseignement de la couture aux petites filles . Les fournitures pour ces petits travaux étaient également prises en charge par la Commune . L'état en effet n'accordait aucun crédit pour cet enseignement quand le titulaire du poste était un maître .

Les premiers instituteurs laïcs ont été : Messieurs Glénat Auguste Benoit nommé en 1889. Corgier Louis Philippe nommé le 24 septembre 1891 L'école fonctionna jusqu'en 1966 date de départ de la dernière institutrice: Madame Darne qui ne fut pas remplacée.

La construction est restée propriété de la Commune et est occupée aujourd'hui par Monsieur René Chavy employé communal et sa famille.

IV Le groupe scolaire de la place du Bourg .



L'école du Bourg côté cour (en 1992)

L'entrée en application effective des lois Jules Ferry à savoir :

° La gratuité aussi complète que possible de l'enseignement favorisée à Villié par la création le 12 novembre 1882 d'une Caisse des écoles par l'ouverture de souscription publique afin d'éviter à la Commune de financer les fournitures scolaires .

°L'obligation scolaire contrôlée par une Commission municipale scolaire qui vérifie les registres d'appel des écoles publiques et privées (encore que ces dernières se faisaient "tirer l'oreille" pour fournir les documents).

°Une évolution probable des mentalités dans la population, eurent pour conséquence une forte augmentation des effectifs scolaires. Les locaux de l'école communale des Gaudets

devinrent très vite insuffisants. Confronté à ce problème et sous l'impulsion de son Maire J.B. Sornay, le Conseil Municipal envisage dès mai 1883 la construction d'une Ecole Communale mieux adaptée .

1 Le terrain

Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la portion de 2600 m² du pré bordant l'est de la place appartenant à Madame Jeanne Marie Claudine Malachard épouse de Monsieur Francois Joseph Abel Sauzey .

Le 25 juin 1887: des contacts sont pris entre la Commune et les propriétaires pour une transaction à l'amiable . Le propriétaire demande une somme de 31200 F soit 12 F/m², accompagnée d'un droit de passage (largeur 6 mètres) qui permettrait de relier le fond du pré à la place . La Commune juge l'offre excessive .

Le 20 décembre 1887: dépose d'un projet d'acquisition par expropriation .

Le 1er août 1888: parution d'un décret d'intérêt public pour l'achat du dit terrain. Le prix proposé par les pouvoirs publics est de 7800F soit 3F/m² . Le Département du Rhône octroie une subvention pour l'opération .

Le 21 septembre 1888: parution de l'arrêté préfectoral d'expropriation pour cause d'utilité publique .

Le 23 janvier 1889: prenant acte qu'on lui refuse le passage demandé entre le fond du champ et la place, le propriétaire porte son offre pour la vente de la parcelle à 39000 F soit 15 F/m² .

Le 27 février 1889: salle de la Mairie à Villié, jugement en audience publique pour la détermination du montant de l'indemnité à allouer au propriétaire exproprié. Le jury fixe la somme à ce qu'avait déjà proposé l'Etat soit 7800 F et condamne l'exproprié aux frais de justice soit 31,50 francs .

2 Le projet de construction .

Le 31 mai 1887 à partir des plans établis par Monsieur Perrayon architecte à Villefranche , un cahier des charges relatif à la construction fut établi par Messieurs Perrayon et Richard architectes à Lyon .

L'école comporte sur deux étages six classes (3 garçons, 3 filles) prévues chacune pour 48 élèves . Coût initial de la construction 69881,85 francs .

Le projet est soumis au Conseil Départemental de l'Instruction Publique pour accord .

Le 8 novembre 1887: demandes de modifications de l'Administration portant sur :

L'élargissement des couloirs
 Les dimensions des classes de 48 élèves :
 10 x 6 mètres avec éclairage unilatéral
 8 x 7,7 mètres avec éclairage bilatéral
 3 cabinets d'aisance par classes de filles
 2 par classe de garçons

L'engagement par la Municipalité d'établir une école maternelle avec classe infantine qui sera annexée soit à l'école des filles soit à l'école des garçons .

Ainsi modifié le coût du projet passe à 80681,85 francs se décomposant ainsi :

Achat du terrain : 7800 F
 Travaux de l'école : 66554,13 F
 Mobilier : 3000 F
 Honoraires d'architectes : 3327,72 F

3 Le financement

La somme de 80681,85 frs était couverte par :
 Une subvention départementale de 7771,85 F
 Le solde soit 72910 F était emprunté au Crédit foncier pour 30 ans .

L'emprunt entraînait un intérêt annuel de 4505,10 F sur lequel l'Etat prenant une part de 1366,79F.

Restait donc annuellement à la charge de la Commune et pour une durée de 30 années la somme de 3138,31F, ce qui entraîna une augmentation de 16,75 centimes additionnels sur les impôts municipaux .

Le 4 décembre 1887: le Conseil Municipal adopta le budget et son mode de financement. Il faut remarquer l'importance du projet dont le coût à la charge de la Commune représente 2,25 fois le montant de l'ensemble de ses recettes annuelles et dont le paiement pendant 30 années représentait, en 1887 , plus de 11 % de ses dépenses . Un bel exemple de dynamisme et de foi en la mission de l'école publique !

4 La réalisation

Après une campagne par affiche, le 31 mars 1889 on procéda à l'adjudication des travaux :

La maçonnerie, pierres, charpente et zingueries d'un montant de 50866,83 F fut adjugée à Messieurs Dequaire Gilbert maître maçon à Villié et Bourdaix François entrepreneur à Régnié qui avaient consenti un rabais de 21,7 % sur le prix soumissionné .

La menuiserie et serrurerie fut adjugée à Monsieur Thévenet Claude menuisier à Villié après avoir consenti un rabais de 8,25 % .

Les marbreries, plâtrerie, peinture et vitrerie allèrent à Monsieur Frize Paul entrepreneur à Lyon, 24 rue Croix Jourdan qui avait consenti un rabais de 7 % .

Bien entendu, il y eut de nombreuses modifications et adjonctions au projet initial; ainsi le Conseil municipal approuva successivement les adjonctions suivantes .

25 août 1889: construction des 2 pavillons laté-

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté - Egalité - Fraternité
 DÉPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VILLIE-MORGON
Adjudication au Rabais
EN TROIS LOTS
 Des Travaux à exécuter pour la Construction
 du
GROUPE SCOLAIRE

LES TRAVAUX SONT EVALUES

1 ^{er} LOT. — Maçonnerie et Serrurerie	50.866 83
2 ^e LOT. — Menuiserie, Plâtrerie, Peintures et Vitrerie	11.221 67
3 ^e LOT. — Mobilier	3.000 00

Soit compris la somme de 65.088 50 francs pour travaux imprévus à répartir sur les trois lots.

Monsieur J. D. SOTRAY
 Architecte, 10, rue de la République, Place de la Sous-Préfecture, 10 — FONTAINE-AUBAY et GUILLEMIN

L'appel d'offres pour la Construction du groupe scolaire

raux devant servir de logements aux instituteurs et institutricessurcoût 2130,82 F.

10 novembre 1889: Canalisation des eaux de pluie en provenance du toit du bâtiment avec évacuation vers le sud, vers le mur de l'ancien cimetière et du chemin vicinal 17 surcoût : 1540,75 F.

25 mai 1890: Travaux de la clôture à l'est de l'école pour la séparation avec le pré de Monsieur Sauzay surcoût 2614,22 F.

27 juillet 1890: Travaux pour la construction des 4 perrons aux entrées du groupe scolaire surcoût 616,64 F .

La réception des travaux, malgré des vices de construction qui entraînèrent des reprises intervint en plusieurs temps à partir du 24 novembre 1891 . Elle fut assurée par une Commission comprenant notamment 2 membres du Conseil Municipal : Messieurs Jean Marie Brun et Etienne Descombes .

5 Le fonctionnement

Les inventaires des mobiliers scolaires montrent que :

Les écoles de garçons et de filles quittèrent leurs anciens locaux pour s'installer dans le groupe scolaire tout neuf en 1891 .

Cependant dans les locaux de l'ancienne école des Gaudets (où demeurait la mairie) il restait du mobilier scolaire. S'agissait-il d'un dépôt de matériel ou est-ce que par suite de la continuation des travaux dans le groupe scolaire une ou

plusieurs classes durent patienter quelques mois supplémentaires avant de bénéficier des nouveaux locaux ? Nous n'avons pas trouvé de réponse à cette question .

Les écoles privées

A la fin du siècle dernier, Villié Morgon, comptait deux écoles privées l'une à la Briratte, l'autre aux Buantons, ces deux écoles accueillant chacune des filles et des garçons .

I L'école de la Briratte .

Juillet 1852 : a fin d'occuper une maison, jardin, vignes et dépendances, les soeurs de Saint Joseph de Lyon ont le projet d'établir une maison de leur ordre à Villié qui accueillerait une école primaire pour les filles .

Cette maison provient d'un legs fait à l'ordre des religieuses par l'abbé Breuil curé de Boen qui en a hérité de son père .

9 janvier 1853 : la donation est effective, elle est assortie d'une obligation de maintenir une école .

8 février 1854 : décret Impérial de Napoléon III de la création de l'école .

18 décembre 1862 : dépôt d'un projet présenté par la Commune et établi par Monsieur Gonon architecte à Chiroubles pour la construction d'une salle d'asile dans la propriété des soeurs de Saint Joseph mais distincte du bâtiment de l'école privée de filles .

La capacité d'accueil est de 85 enfants .

Ce projet est refusé par l'Inspecteur primaire de Villefranche car jugé trop petit. L'Inspecteur propose une réalisation qui accueillerait 120 enfants .

20 janvier 1864 : la Commune dépose un projet plus important d'un coût de 8266,90 francs .

Ainsi aurait fonctionné, sur une propriété privée, ce qui allait devenir, l'école communale de filles (et ses classes enfantines) de Villié Morgon, dont les institutrices étaient des religieuses . L'application des lois sur la laïcisation des écoles publiques clarifiera la situation et l'école communale des filles sera transférée dans le groupe scolaire de la place du Bourg .

Les locaux modifiés abritent maintenant la " maison familiale " .

II L'école des Buantons .

Le 12 janvier 1887 : monsieur Auger Francois né à Ussel en Corrèze, le 18 août 1822, propriétaire et ex-instituteur privé, demeurant à Salles, déclare en mairie que conformément à l'article 37 de la loi du 30 octobre 1886. Il a l'intention d'ouvrir une école primaire privée pour garçons, dans la

commune de Villié Morgon au lieu dit des Buantons .

Nous n'avons pas d'information sur cette école . Un extrait des délibérations de la Commission municipale scolaire montre qu'en 1893, il existait aux Buantons une école privée de garçons et une école privée de filles.

REMERCIEMENTS

Cette étude ne put aboutir que grâce aux concours et à la bienveillance de M.GAUTHIER Maire de Villié Morgon qui nous donna sans réserve l'autorisation de fouiller dans les archives municipales. Messieurs Aupol et Descaillet, Conseiller Municipal et ancien Secrétaire de mairie qui nous ont guidé dans les subtilités des budgets municipaux du siècle dernier. Beretti Secrétaire de mairie et de toute l'équipe du Secrétariat qui nous ont aidé dans la recherche des documents et dans les reproductions.

Bibliographie.

Archives municipales de Villié Morgon .

- Registre des délibérations du Conseil municipal de 1880 à 1892 .

- Dossier sur les écoles (n° 119 - 120 - 121) .

- L'école libérée (SNI - PEGC) supplément au n° 5 de mars 1982 .

- Centenaire des lois laïques (FOL du Rhône) . de 1982 Ecole pour tous .

- A l'encre violette " un siècle de vie quotidienne à la communale " de Clive Lanning aux éditions Atlas .

- Villié Morgon aujourd'hui et hier de Madame M . L . A Odin .

Jean Claude LAUT

Ancien Président de la FCPE (Villié)

Evolution des lois sur la scolarisation .

22 mars 1841

19 mai 1874

Loi limitant le travail effectue par les enfants dans les manufactures

- Pas d'embauche avant 8 ans .

- Possibilité d'embauche de 8 à 12 ans si l'enfant fréquente l'école au moins 2 heures par jour .

- Au-delà de 12 ans liberté d'embauche si l'enfant a un niveau d'instruction élémentaire (maîtrise de la lecture et de l'écriture) . Si ce n'est pas le cas : nécessité scolaire de 2 heures par jour .

- Au-delà de 15 ans liberté d'embauche .

16 juin 1881 : Loi sur la gratuité de l'enseignement qui passe à la charge des communes

28 mars 1882 : L'enseignement devient obligatoire de 6 à 13 ans . Le Certificat d'Etudes Primaire est créé. Il est passé à 11 ans . En cas de succès les enfants sont dispensés d'école et accèdent au monde du travail . L'enseignement peut être donné dans les établissements publics privés ou au domicile des parents .

30 octobre 1886 : Laïcisation obligatoire des postes

d'enseignants publics . (les congrégations ne sont plus autorisées dans les écoles publiques)

19 juillet 1889 : Les traitements des instituteurs publics sont pris en charge par l'état. Seuls les bâtiments et les frais de fonctionnement sont à la charge des communes

21 juin 1936 : Scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans .

6 janvier 1959 : Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans .

HISTOIRE D'UNE CONSTRUCTION SUITE...

" C'est l'honneur des individus de travailler à une oeuvre qui les dépasse et dont ils ne verront pas le plein accomplissement." Jean JAURES

En Septembre 1953 l'école publique se partage en une école de garçons qui compte 3 classes, et une école de filles qui compte 3 classes plus une classe enfantine... Or il n'y a que six salles de classe dans le groupe. Pour la première fois depuis 1890 l'école est à l'étroit dans ses murs. La Municipalité d'alors, dirigée par M. Jean-Claude RUET, Maire, et Lucien DESCALLOT, actif premier adjoint, installe "provisoirement" une classe au Château-Mairie...

Ce provisoire a duré longtemps, jusqu'en 1972 exactement, date à laquelle un bâtiment préfabriqué ajouté à ceux du Collège a accueilli les deux classes primaires abritées au château puisque les effectifs l'avaient exigé. Les élèves qui ont vécu cet exil temporaire n'ont pas souffert de cette situation : les temps de travail de la journée scolaire étaient ponctués par des balades dans le parc (avant et après les "récrés") fort agréables. Les biches connaissaient les horaires scolaires et fidèles aux rendez-vous quotidiens, elles venaient chercher les miettes des goûters qui leur étaient réservées. Les salles de classe du château, un peu sombres sans doute à cause du séquoia géant voisin, sentaient bon la cire... et recueillaient avec les senteurs agréables du parc le chant des oiseaux et le cri des paons... Maîtres et élèves y ont vécu de belles heures...

En 1958, pourtant, des travaux avaient défoncé le jardin du Directeur, arraché ses cerisiers et ses rosiers : on construisait un bâtiment pouvant accueillir 2 classes et un grande salle à manger, avec trois logements modernes pour les enseignants.

L'ouverture du Collège implanté par la volonté de son Maire à Villié-Morgon en Octobre 1959 modifia les plans d'occupation : les classes du château resteraient au château, "provisoirement", puisque dans les nouveaux locaux s'installaient solidement une classe de sixième et une classe de cinquième, embryon d'un collège appelé à se développer.

A chaque rentrée dès lors il a fallu planter des classes nouvelles : classes - roulottes d'abord, wagons métalliques peu étanches et difficiles à chauffer il y en eut deux ... (devenus vestiaires sur des terrains de sports voisins) Puis ce furent des bâtiments préfabriqués alignés, soigneusement, sur des terrasses en escaliers agrémentées

d'arbustes aux feuillages colorés par un souci architectural et une volonté pédagogique d'éclater la collectivité scolaire.



Le collège de 1972 à 1986

De deux classes, le Collège est arrivé à dix... Le collège provisoire, comptera jusqu'à six barres de deux classes préfabriquées et en 1972 une barre de deux pour les classes primaires...



35
Grands
à l
un v
é

A partir de 1978 la vie devient difficile dans les baraquements qui vieillissent mal et sont habités par des familles de lapins-savants qui campent sous les classes. Le chauffage central que la Mairie a installé en 1972 a amélioré la vie quotidienne en mauvaise saison mais élèves, parents et professeurs, aspirent à un vrai collège.

Il n'est pas possible de raconter ici les péripéties d'une aventure, merveilleuse pour ceux qui l'ont vécue, mais aventure qui a nécessité une mobilisation généreuse : celle de la construction du Collège. Convaincre les décideurs réticents, rassembler les bonnes volontés, faire éclater l'évidence des besoins, lutter contre la passivité des uns, l'hostilité des autres : la tâche fut difficile mais exaltante.

De 1978 à 1984 parents et enseignants maintinrent une pression permanente au travers de manifestations (souvenons nous de la plus spectaculaire : cinq cars pleins de parents et d'élèves, d'enseignants et d'amis de l'école qui tournèrent autour de la Préfecture du Rhône le 21 Décembre 1983 en réclamant leur collège à Villié Morgon !), de réunions multiples, de rencontres diverses, y compris avec des Ministres.

Le 24 Février 1984 un courrier du Conseil régional

informait Christian BESSON, Président des Parents d'élèves, cheville ouvrière de l'action, de la programmation d'un collège de 240 places pour un coût de 6 600 000 F. Autour d'André Gauthier le Maire de Villié Morgon une commission a travaillé sur les plans du futur collège. Un concours d'architectes riche de plusieurs très beaux projets a donné la préférence à M. LAPERON qui se mit aussitôt au travail.

En Janvier 1986 le superbe collège tant attendu ouvrait ses portes aux élèves impatients, aux regards curieux et non moins impatients des parents et amis de l'école.

En Avril 1986 il était inauguré officiellement et baptisé du nom de Jean-Claude RUET le Maire de Villié, ancien enseignant, qui avait eu la volonté d'implanter en 1959 dans sa commune cet outil pédagogique exceptionnel. Que soient remerciés tous ceux qui se sont battus avec ténacité pour la réussite de cette entreprise : Christian BESSON, Président FCPE, Jean-Claude LAUT, Secrétaire FCPE, Alexis SERVAGE, Président du Sou des écoles, André GAUTHIER, Maire de Villié Morgon et tous leurs collaborateurs sans lesquels cette histoire n'aurait pas été une belle histoire. Longue vie et succès au collège Jean-Claude RUET!!

Robert DEVILLE Principal du collège pendant cette aventure collective.



Le collège en 1986

Une famille d'instituteurs au service d'une école laïque

La famille d'instituteurs dont il est question dans le titre de cet opuscule s'appelle la famille CORVISIER. Pourquoi ? Tout simplement parce que mon père, premier élément, était fils d'une pauvre veuve de Juliéna qui possédant quelques " coupées " de vignes, se voyait ruinée par le phylloxéra. Beaucoup de villages Beaujolais ont ainsi fourni des candidats - instituteurs pour la même raison . Mon père : Jean Jacques CORVISIER est né le 6 décembre 1866 à Juliéna, fils de François CORVISIER, maître cloutier, compagnon du tour de France venu de la Moselle, et de Antoinette CHERVET, cultivatrice .

Il a suivi les cours de l'école communale et son maître : Mr LACROIX, l'a lui même préparé à l'examen d'entrée à l'école normale d'instituteurs de Villefranche. Mon père a fait partie de la dernière promotion de cette Ecole Normale, de 1882 à 1885 .

A sa sortie, il fut nommé à Tarare en 1886, puis à Beaujeu en 1888, et ensuite, directeur à Poule en 1890, où il ouvrit l'école Laïque . Il dut remplacer les Frères de la doctrine chrétienne, ce qui ne fut pas facile ! .

Après 7 ans à Poule, il fut nommé directeur à Villié Morgon en 1898 . Il y restera jusqu'en 1923, année néfaste où une

hémiplegie l'obligea à prendre sa retraite . En 1925, mes parents allèrent habiter dans sa maison natale, près de ses vignes. Il devint Maire de Juliéna en 1926, après avoir, à force de volonté, appris à écrire de la main gauche, car son bras droit était paralysé, et il devait marcher avec une canne ! .

Il avait bénéficié, à l'âge de vingt ans, d'une loi, qui depuis 1875 exemptait du service militaire : les instituteurs et les curés, donc en 1914, il ne fut pas mobilisé. Il était secrétaire de mairie, (la Mairie se trouvait à 500 mètres de l'école, sur la route de Belleville). Vers 1916, le Maire : Monsieur SORNAY mourut, l'adjoint : Louis BRUN était gravement malade et mon père dut assumer la direction de la commune, en plus de celle de l'école . Il dut en particulier, subir la terrible peine d'aller prévenir les familles lors du décès d'un soldat de la commune .

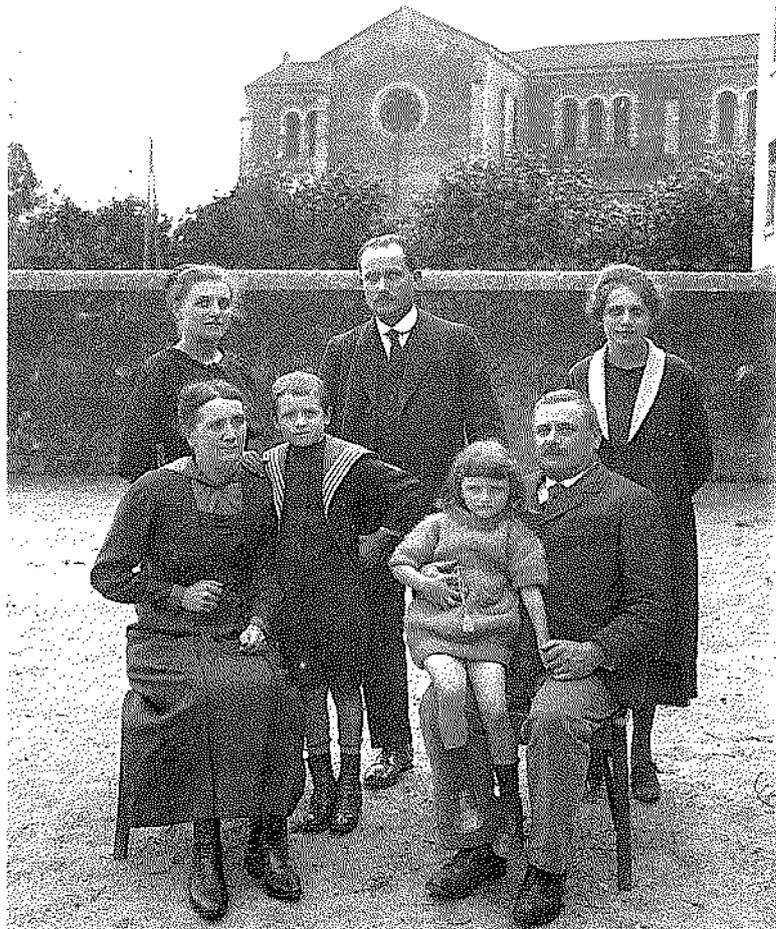
Au bout d'un certain temps, il avait , parce que la mairie était trop loin, transféré le secrétariat dans le petit bureau de notre logement. Je prenais de l'âge et les allées et venues des habitants m'intéressaient .

Lors de l'armistice, 11 novembre 1918, jour habituel de la foire de Villié, seul, un vendeur de drapeaux était là, il fit de bonnes affaires !

J'avais alors 6 ans, je m'étais aventuré dans le centre du village. Soudain, j'ai entendu des explosions et j'ai vu quelques hommes, et beaucoup de femmes danser. Je suis revenu en courant, et j'ai dit à ma mère: "ils sont tous fous ! " . Elle m'a expliqué: " la

fin de la guerre!" le lendemain Mademoiselle JACQUES, directrice de l'école de filles nous a rassemblés, garçons et filles pour une ronde sur place. J'étais le seul musicien avec mon petit tambour !

Dans notre famille, ce n'était pas la joie, car ma soeur aînée Reine pleurait son mari: Albert



La famille Corvisier

Les Directeurs de l'école de garçons de Villié-Morgon

- 1- SAFLIX Claude - Directeur du 30/09/1890 au 1/10/1898
- 2- CORVISIER Jean Jacques - Directeur du 1/10/1898 au 1/10/1923
- 3- DELORME Claude - Instituteur en Octobre 1908 et Directeur du 1/10/1923 au 30/09/1940
- 4- OUAY-BIZET Emile - Instituteur en Octobre 1924 et Directeur du 1/10/1940 au 30/09/1941
- 5- ROSIER Joannès - Directeur du 1/10/1941 à 1947
- 6- VIVIAND Armand - Instituteur le 4/01/1937 Directeur de 1947 à 1951
- 7- PASSELEGUE Pierre - Directeur de 1951 à 1952
- 8- GUILLAUD-BACHET Jean - Directeur de 1952 à 1969
- 9- DEVILLE Robert - Instituteur en Octobre 1953 Directeur de 1969 à 1977 (Directeur du collège jusqu'en 1986)
- 10- DEVILLE Elise - Institutrice en Octobre 1953 Directrice de Sep. 1960 à Sep. 1986
- 11-DEVILLE Maurice - Directeur de Septembre 1986 à ..

Les Directrices de l'école de filles de Villié Morgon

- | | |
|--------------------------|---|
| d'Octobre 1890 à 92 | Marie-Thérèse THIBAUT |
| d'Octobre 1892 à 93 | Marie-Henriette FILLIT |
| d'Octobre 1893 à 1906 | Marguerite BAUDRY |
| d'Octobre 1906 à 1911 | Marie-Louise PELLETIER |
| de Février 1911 à 1911 | Marie BARRAUD |
| de Juillet 1911 à 1918 | Marguerite CAILLARD |
| d'Octobre 1918 à 1957 | Jeanne JACQUES |
| de Janvier 1937 à 1948 | Reine DELORME (à Villié depuis 1916) |
| d'Octobre 1948 à 1951 | Angèle REYNAUD |
| d'Octobre 1951 à 1952 | Hélène SERRALTA |
| d'Octobre 1952 à 1960 | Simone GUILLAUD BACHET (enseignante au collège jusqu'en 1969) |
| de Septembre 1960 à 1986 | Elise DEVILLE (à Villié Morgon depuis 1953) |
| depuis Septembre 1986.. | Maurice DEVILLE école primaire
Danielle DEVILLE école maternelle |

Les chefs d'établissements au collège

- 1- Jean GUILLAU-BACHET Directeur à Villié Morgon école élémentaire depuis son arrivée au village en 1952 Directeur du CEG de 1959 à 1969
- 2- Robert DEVILLE nommé Instituteur à Villié Morgon en 1953 Directeur du Collège de 1969 à 1986
- 3- Raymonde TAGAND nommée Principale du Collège de Villié Morgon de 1986 à 1989
- 4- Marcel CHEVROLAT nommé Principal du Collège de Villié Morgon en 1989..

... et à partir de 1978 avec la nationalisation : les Intendants

- 1978/1981 : Paul TALON
- 1981/1984 : Yves GLORION
- 1984... : Michèle PORTIER

Des enseignants morts pour la France en 1914/1918
TOURNIER-COLLETTA Prosper
FARJAT Joanny
AULAS Antoine

CARRIE, mort à Verdun. Il lui restait sa fille, née en 1915 : Juliette CARRIE, dite : " Lilette " qui sera aussi institutrice plus tard à Beaujeu. Reine se remariera en 1919 avec Claude DELORME, revenu de la guerre avec un éclat d'obus dans la cuisse ! ils étaient tous deux instituteurs et furent nommés à Villié. Ma seconde soeur: Marie Louise, née à Poule en 1895, avait aussi exercé pendant la guerre à Villié, avant d'épouser Jean Claude RUET. Ils allaient s'installer à l'Arbresle, lui, directeur, elle, adjointe, puis ils finirent leur carrière à la Demi-Lune .

Ma soeur Reine devait remplacer Mademoiselle JACQUES comme directrice de l'école de filles et CLAUDE succéda à mon père en 1923 .

Ainsi, toute la famille CORVISIER, sauf moi, s'est succédé dans ce grand bâtiment où je suis né ! .

Claude DELORME et Jean Claude RUET ont pris leur retraite dans leur village natal et y sont inhumés .

Pour moi, le parcours a été différent : lors de ma sortie de l'école normale, j'avais demandé le poste d'adjoint à JULIENAS, car mon père était devenu veuf le jour de mes vingt ans ! .

Je me suis marié avec une institutrice de Tassin : la fille de Félix PARDON, directeur de Cours Complémentaire à Lyon. Retraité à Beaujeu, puis à Fleurie, il fut fêté comme Jean Claude RUET, tous deux pour leurs oeuvres post-scolaires ou municipales. Leurs noms demeurent, l'un à Fleurie, sur une plaque au restaurant scolaire, l'autre, sur le collège de Villié .

Mon père et moi, avons subi, en 1941, la vindicte de nos ennemis anti-laïcs et pétainistes de Juliénas ! mon père dut céder sa place de Maire et revint habiter à Villié : moi, je fus déplacé à St Romain de Popey . Par chance, j'ai pu être nommé à Fleurie en 1942, après un dur exil !

J'ai terminé ma carrière comme PEGC au collège Jean MOULIN de Villefranche. Là, je me retrouvais dans les bâtiments où mon père avait passé 3 ans et ceux de l'école primaire supérieure annexée où j'avais étudié et dormi pendant 4 ans !

On ne m'avait jamais demandé ce que je voudrais faire plus tard, comme pour mes soeurs, mon épouse et mes filles ! La route était toute tracée ! Seule, ma petite fille se tourne vers la biologie . Les temps ont bien changé. J'ajouterai, pour finir, que j'espère bien l'an prochain, venir encore à VILLIE pour y fêter mes quatre vingts ans !!!

Souvenirs d'enfance

Je ne dormis guère durant la nuit du 23 au 24 Mars 1919 (je venais d'avoir 5 ans) et mes quelques heures de sommeil furent très agitées, car la veille ma mère m'avait annoncé que, profitant de la rentrée de Pâques, elle me conduirait à l'école.

Revêtu d'un tablier noir comme en portaient tous les élèves de cette époque, chaussé de sabots neufs en bois, me voilà donc en route pour l'école de Villié.

De celle-ci, je ne connaissais que "l'immense" bâtisse un peu mystérieuse et austère que mes petits voisins un peu plus âgés que moi m'avaient, par taquinerie, décrite comme étant l'ancre du "Père Fouettard" : bonnet d'âne, coups de martinet, châtimens corporels, voire même oreilles coupées etc... Aussi n'étais-je guère rassuré quand nous pénétrâmes, ma mère et moi, à l'intérieur du bâtiment !

Mais contrairement à ce que l'on m'avait si sombremenent dépeint, c'est une dame souriante et affable, qui allait d'ailleurs être ma maîtresse jusqu'aux grandes vacances, qui nous accueillit très gentiment ; Madame RUET, c'était son nom, me prit par la main, et me descendit dans la cour où jouaient déjà, sous la surveillance débonnaire d'un maître, de nombreux garçons qui n'avaient pas l'air autrement apeuré.

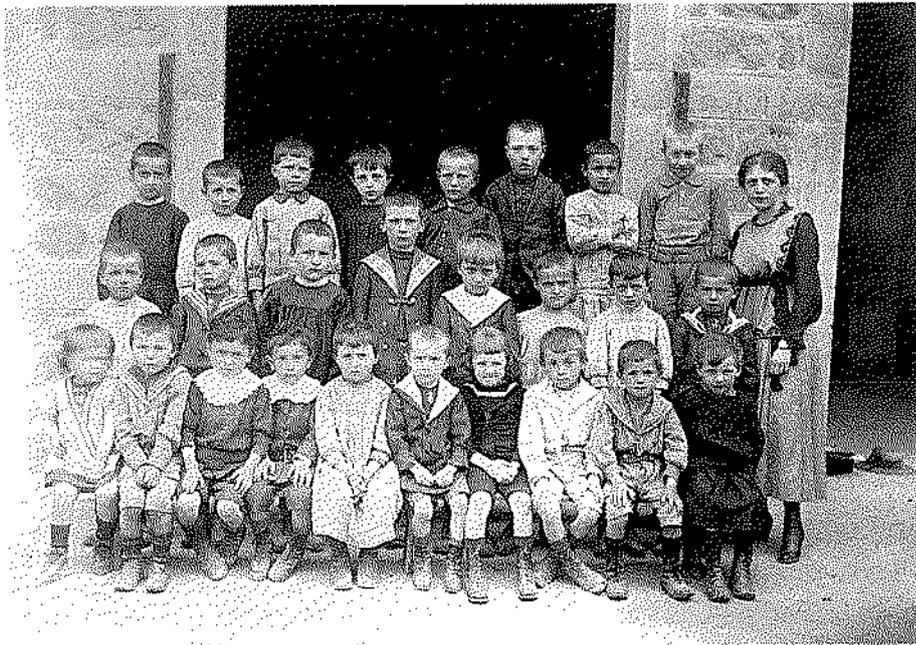
Ce qui me surprit néanmoins un peu, c'est de n'apercevoir aucune fille; le sexe féminin n'avait-il donc pas droit à l'enseignement ou les filles étaient-elles rassemblées dans un autre bâtiment ? J'en connus bientôt la raison. En fait, leur école, adossée à la nôtre, se situait de l'autre côté d'un haut mur qui séparait les deux cours, ce qui évitait ainsi toute promiscuité entre les deux sexes ; cette

ségrégation devait d'ailleurs persister encore une trentaine d'années, puisque c'est seulement en 1948 que la gémiation fut enfin décidée.

J'en étais là de mes réflexions, quand un coup de sifflet strident retentit et, à ce signal, les élèves vinrent en silence, s'aligner sur trois rangs, sous les préaux, derrière leurs maîtres respectifs : nous escaladâmes, en premiers, les escaliers conduisant à notre classe située paradoxalement tout en haut; très vaste, elle était meublée d'une vingtaine de bureaux en bois à deux places, comportant des bancs sur lesquels vinrent s'asseoir quelque trente cinq élèves, mes nouveaux camarades.

Madame RUET, toujours maternelle, installa chacun des "nouveaux" à un bureau et nous distribua une ardoise et un crayon. Tout en traçant des bâtons, j'explorais en détail ma toute nouvelle classe : je remarquai, juchée sur l'estrade, une grande table sur laquelle trônaient, soigneusement recouverts de papiers de couleurs variées, des

livres bien alignés ; au fond un poêle tout noir, qui me semblait monumental, dispensait parcimonieusement ses maigres calories dans toute la salle; j'admirai les lettres multicolores artistiquement calligraphiées à la craie, par la maîtresse, sur le tableau noir. A la rentrée d'Octobre 1919, nous changeâmes de maîtresse. Madame DELORME remplaça sa soeur, Mme RUET.



Marie Louise Ruet et son cours préparatoire pendant la guerre de 14-18

Tout aussi douce et bienveillante, Madame DELORME apprit à lire, à écrire, et à compter à toute une génération de villiatons, n'abandonnant le poste des petits que pour assumer, en 1937, la direction de l'école de filles.

J'entrai donc au Cours Préparatoire qui comptait une quinzaine d'élèves de mon âge. Jusqu'alors, nous avions crayonné des bâtons, des ronds, des croquis fantaisistes sur nos ardoises ; dorénavant, il nous fallait apprendre à écrire : Madame DELORME distribua à chacun de nous, un porte-

plume, une plume "sergent-major" et un cahier à rayures régulières mais à la texture plutôt grossière et elle versa un peu d'encre dans les encrriers encastrés dans chaque bureau. Etant naturellement gaucher, mon premier réflexe fut évidemment de tenir mon porte-plume de la main gauche; et plus encore que mes camarades droitiers, mes premiers cahiers, (j'en ai encore deux spécimens en ma possession), "s'ornaient" de vilains pâtés et surtout de griffures et d'éraflures que la maîtresse indulgente me faisait remarquer gentiment mais sans me sanctionner. Néanmoins, Madame DELORME patiemment et efficacement, me contraignit à écrire de la main droite, ce qui était obligatoire en ce temps-là, car le corps médical n'était pas encore intervenu pour condamner cette pratique...Et le stylo-bille n'avait pas encore été inventé.

En 1919, l'école de garçons était dirigée par Monsieur J.J. CORVISIER. Parce qu'il était le Directeur et qu'il enseignait aux "grands" qui préparaient un examen "difficile" (le certificat d'études primaires !!), parce qu'il nous paraissait très âgé (il avait en fait une cinquantaine d'années), parce qu'il exerçait dans une classe où l'on apercevait des cartes de géographie, de sciences suspendues aux murs, des appareils mystérieux et tout un matériel étrange et compliqué pour nous, les petits, Monsieur CORVISIER, à la moustache sévère, représentait l'autorité et incarnait tout le savoir du monde. Quand nous franchissions exceptionnellement la grande classe, nous la regardions avec émerveillement et respect, car elle symbolisait, pour nous, toutes les connaissances humaines et Monsieur CORVISIER en était l'éminent magicien, nous le craignions certes, mais nous l'admirions avec beaucoup de vénération.

A cette époque, le restaurant scolaire n'existait évidemment pas encore, les élèves éloignés apportaient leurs paniers qu'ils entreposaient, en arrivant le matin, sur la planche du vestibule; à midi, ils débattaient leurs victuailles et s'installaient, dans la grande classe, autour du poêle sur lequel ils faisaient chauffer leurs aliments; c'était alors un joyeux et animé "festin" frugal certes, mais imprégné de senteurs ou plutôt de parfums indéfinissables que dégagaient les fritures, les oeufs cuits, les conserves, le fromage, les fruits et bien d'autres mets encore, parfums qui se répandaient dans tout le bâtiment et ces odeurs, dans notre imagination d'enfants, faisaient partie de la classe, au même titre que les mots, les chiffres, les croquis, les tableaux inscrits ou suspendus dans la pièce.

En 1923, le Sou des Ecoles nouvellement créé fit aménager une cantine dans une salle près du château (actuellement la salle Emile de Villié); une cuisinière y préparait, chaque midi, des repas chauds qui améliorèrent, dans un cadre propice et dans une atmosphère agréable, les menus des

jeunes convives; mais adieu les effluves odorants de notre tendre enfance!!...

La sévérité apparente, mais plutôt indulgente de nos maîtres et leur désir de nous voir réussir nos "études", ne nous empêchaient pas de nous livrer, durant les récréations et les inter-classes, à des activités ludiques nombreuses (jeux de paume, de ballon, barres, saute-mouton, etc...); nous jouions passionnément aux billes (nous disions "godilles") hiver comme été, dans la boue, dans la neige, sous la pluie et c'était toujours un déchirement que de nous arrêter lorsque le maître sifflait la rentrée.

Mais le jeu que nous affectionnions le plus, c'était incontestablement la glissade que nous ne pouvions évidemment pratiquer qu'en hiver. Lorsqu'il n'y avait pas de neige, nous répandions de l'eau sur la pente qui longe actuellement l'école maternelle; durant la nuit, le gel solidifiait cette eau et, sur le sol gelé, nous pouvions glisser à la queue leu leu avec nos sabots supplantant les skis qui nous étaient évidemment inconnus. Pauvres sabots qui étaient vite usés, au grand dam de nos parents, car les chaussures cloutées, étaient impitoyablement proscrites! Les maîtres, en principe responsables, n'étaient guère rassurés, car un accident grave était toujours possible, mais, toujours bienveillants, ils fermaient toujours les yeux, se contentant de surveiller discrètement les "skieurs".

Je ne voudrais pas terminer mon modeste exposé, sans évoquer le souvenir de celui qui fut "mon" maître dans toute l'acception du terme, ainsi que toute une génération de Villiatons: Monsieur Delorme. Gendre de Monsieur J.J. Corvisier, auquel il succéda de 1923 à 1940; gravement blessé dans les tranchées de la guerre 14-18, Monsieur Delorme manifestait, avec beaucoup de tact et de sensibilité, sa haine de la guerre et son attachement à la paix et à la fraternité humaine. Tolérant, humaniste, un tantinet ironique, d'une grande érudition, il savait nous captiver particulièrement au cours de ses leçons de morale et d'histoire, toutes les matières où il pouvait exprimer, sans jamais heurter les opinions de chacun, son sens de la justice, son souci de la vérité et son aspiration à enseigner une éthique exemplaire.

Oui, en faisant preuve d'éclectisme et d'efficacité, notre école publique a bien été le rassembleur de tous les Villiatons sans distinction d'origine et d'opinions philosophiques, politiques ou religieuses et, dans une ambiance conviviale et fraternelle, elle a ainsi prouvé que la devise inscrite sur le frontispice des établissements de la République Française: Liberté, Egalité, Fraternité, n'était pas une locution vaine, chimérique et irréaliste, mais qu'elle exprimait, tout au contraire, une entité fiable et bien tangible.

Armand VIVIAND

Ancien élève

Ancien instituteur

Ancien directeur de l'école de Villié

Délégué départemental de l'Education nationale

UNE ASSOCIATION POUR L'ECOLE PUBLIQUE :

LE SOU DES ECOLES 1921-1991

A l'appel de Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'Enseignement préoccupé par le développement de l'instruction et la formation de citoyens responsables et lucides, de nombreuses associations sont nées un peu partout autour de l'école publique. Le 4 Décembre 1921 une assemblée générale constitutive donnait naissance à Villié-Morgon a une association généreuse : "Le Sou des Ecoles Laïques". M. Joubert, Maire de Villié Morgon ouvrait cette réunion qui devait dégager un premier bureau :

Président : Jean-Marie Large
Vice-Président : Jean-Louis Brun
Secrétaire : Claude Delorme (instituteur)
Trésorier: Corvisier Jean-Jacques (directeur d'école)
Mlle Jacques, Gauthier Jean-Pierre, Thevenet Claude, Ducroix Marius, Callot Jean-Louis, Longepierre Henri, Jonchet Antoine, Vezin Emile, Chazelle Jean-Louis et Mélinard Pierre.

LES BUTS

Dès 1921 ils sont clairement énoncés dans les deux premiers articles des statuts :

"Article 1: La société fait appel au concours de tous les Républicains amis du progrès, pour travailler par tous les moyens au développement de l'instruction.

Article 2 :

Elle a pour but :

- 1-de subvenir aux frais de la cantine scolaire et d'en organiser le fonctionnement
- 2-de venir en aide aux enfants malheureux des deux sexes fréquentant les écoles laïques, en leur fournissant vêtements, chaussures, etc...
- 3-d'encourager la fréquentation scolaire par quelques récompenses et l'organisation de fêtes enfantines scolaires.
- 4-d'organiser des jeux et exercices sportifs."

Une assemblée générale extraordinaire adapte ces statuts à l'époque moderne et à l'évolution de la société, le 15 Janvier 1982, ils sont votés sous la forme toujours actuelle :

EXTRAITS DES NOUVEAUX STATUTS (1982)

ARTICLE 1er

La Société du Sou des Ecoles Laïques de Villié Morgon, fondée le 4 Décembre 1921, regroupe les amis et défenseurs de l'Ecole Laïque. Elle fait appel au concours de tous les Républicains, amis du progrès pour travailler au développement et à la défense de l'Ecole Laïque. Le siège de la société est fixé à l'Ecole Publique de Villié-Morgon. Il pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration.

Sa durée est illimitée

La Société du Sou des Ecoles Laïques participe aux travaux de l'Union Cantonale des Oeuvres Laïques de Beaujeu.

ARTICLE 2

Elle a pour but :

-De venir en aide aux enfants malheureux des deux sexes fréquentant les Ecoles Laïques

-D'encourager la fréquentation scolaire par des

récompenses et par l'organisation de fêtes scolaires.
-De diffuser la pensée laïque et de défendre les institutions laïques existantes

-D'établir un lien entre les familles et l'Ecole, afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale

-De prolonger l'oeuvre scolaire en facilitant

l'éducation générale, la culture artistique et la culture physique des adolescents, des adultes et des enfants fréquentant les écoles publiques, notamment par la lecture, le théâtre, le dessin, la photographie, le chant choral, par l'utilisation du cinéma, le développement des activités manuelles, l'organisation de voyages culturels et de permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des habitants de la commune.

ARTICLE 3

Seront admis comme membres actifs de la société les parents d'élèves et les amis de l'Ecole Laïque qui auront payé leur cotisation annuelle, fixée en assemblée générale. Seront considérés comme "membres bienfaiteurs" les personnes qui voudront bien s'intéresser à la société par des dons en nature ou en espèces.

Les Présidents du Sou des écoles

1921 - 1927 Jean Marie LARGE (décédé)
1927-1928 Louis BRUN Vice-Président (décédé)
1928-1932 Philippe PERRET
1932 1936 Jean Pierre GAUTHIER (non réélu)
1936 1941 Jean FONTAINE (démission)
1941 1944 Jean Baptiste LARDET (Vice-Président)
1944 1954 Henri LONGEPIERRE
1954 1969 Claude DELORME (décédé)
1969 1973 Marcel DUPRE (décédé)
1973 ... Alexis SERVAGE

SES ACTIONS :

-Au cours des 70 années qui viennent de s'écouler (1921-1991) les hommes, les équipes se sont succédé, et n'ont cessé de développer les secteurs d'activités du Sou des Ecoles, dans le cadre des objectifs fixés par les statuts.

-Dirigeant ses actions tour à tour vers les enfants, les adolescents et les adultes, le Sou des Ecoles ne cesse de développer son rayonnement dans différents domaines :



Fête scolaire en 1957

Le domaine culturel

***Le cinéma :** le 19 Juin 1927 l'Assemblée générale décide d'acheter un appareil de projection : "Pathé-Baby" pouvant s'installer dans les classes. On en parlait depuis 1923 !

En Décembre 1955 le Sou de Ecoles lançant dans la commune une audacieuse souscription fait l'acquisition d'un "cinéma 16 mm parlant" qui sera utilisé des années durant le samedi soir pour des séances publiques à la salle des fêtes, le vendredi et le jeudi soir dans les communes voisines, (Lantignié, Régnié, Chiroubles et Juliéna notamment) afin de grossir un peu les recettes, le jeudi après-midi, enfin, pour des séances destinées aux enfants, pendant la mauvaise saison. C'est l'arrivée de la télévision dans les foyers qui a mis un terme à ces circuits.

Depuis 1983, avec la FOL du Rhône et son secteur "Ecran Mobile", le Sou des Ecoles a reçu à Villié des séances de cinéma en 35 mm proposant des films récents, peu de temps après leur sortie. Rebondissement inattendu d'une activité difficile à implanter en milieu rural...

Le théâtre : depuis 1968-69 le Sou de Ecoles invite chaque année ses adhérents à fréquenter les théâtres lyonnais. Après avoir goûté au théâtre moderne avec le Théâtre du 8ème animé par Marcel Maréchal, avec le TNP animé par Roger Planchon, Patrice Chéreau, le Théâtre des Jeunes Années animé par Maurice Yendt, les Célestins seront abandonnés. Chaque saison, depuis lors, les fidèles dont le nombre varie au fil des ans (60 au temps fort !) le Sou des Ecoles conduit ses abonnés à 6 ou 10 spectacles de qualité par an dans ces lieux culturels prestigieux de la région

Pourquoi le "SOU" ?

En septembre 1871, la Ligue de l'enseignement lança une vaste pétition en faveur de l'instruction obligatoire. Il fut décidé que chaque pétitionnaire verserait un Sou en donnant sa signature, afin que celle-ci ait plus de poids, dans le but de " donner aux adhésions un caractère plus affirmatif ".

Le " Mouvement national du Sou contre l'ignorance " réunit en six mois 848261 signatures sur des listes de pétition qui furent recueillies dans 115 enveloppes pesant au total 200 kg : on les déposa sur un chariot qui fut poussé jusqu'à Versailles, dans le but de le remettre à l'Assemblée Nationale .

C'est de ce " mouvement national du sou contre l'ignorance " que sont nées ces associations proches de l'école publique et baptisées, en souvenir, "Sou des Ecoles "

lyonnaise. Chaque occasion est bonne pour recevoir des spectacles à Villié Morgon : peut-on oublier GUILLAUMAT s'arrêtant au collège pour dire un conte de Maupassant, ou Serge PAUTHE jouant un bouleversant Nazim Hikmet? Chaque occasion est

bonne pour aller voir un spectacle intéressant quelque part : peut-on oublier le "Centenaire de la Commune" à Mâcon ?

Les conférences : le discours de Daniel Mathieu, ancien élève du collège, ingénieur au CNRS, sur " l'énergie atomique et ses risques ", en janvier 1981, résonne curieusement dans nos têtes dix ans après alors que l'environnement est devenu une préoccupation...



Sortie en Provence en 1972

Les sorties touristiques qui ont conduit les amis du Sou des écoles dans tous les vignobles de France, de L' Alsace au Roussillon, de la Savoie au Bordelais, remplissant les mémoires de connaissances nouvelles ... et d'anecdotes amusantes...

Le domaine sportif

La gymnastique féminine a rassemblé de façon ininterrompue depuis 1970, à l'initiative de Christian Martin, professeur de latin, une trentaine de dames au moins, chaque année, pour des séances d'entretien sous la houlette d'animateurs successifs . Plus de vingt ans de bon fonctionnement, bravo, Mesdames ! .

Le ski a connu ses heures de gloire, et pendant des années le Sou des écoles a conduit des enfants, des adolescents et des adultes sur les pentes neigeuses des Alpes : Revard, Chartreuse, Avoriaz ! ou même des Pyrénées: salut Vielle Aure ! ... pour y pratiquer le ski de piste ou le ski de fond, parfois pour découvrir l'activité... tout simplement .

Les activités USEP ont été encouragées sans cesse et soutenues financièrement par le Sou des écoles (judo, danse.....) et ce depuis 1956 (Basket !) .

Des domaines divers

Le Sou des écoles a assurée chaque année le goûter de Noël, longtemps enrichi d'un gala,

réunissant autour du sapin de Noël illuminé les parents, les familles. Sans doute les quadragénaires de la commune entendent ils encore dans l'intimité de leur coeur résonner " Mon beau sapin ..." que chaque année Madame Guillaud Bachet faisait chanter à tous les enfants de l'école rassemblés au pied de la scène, à la salle des fêtes pleine, d'un public chaleureux, forcément ému....



Goûter de Noël

Le Sou des écoles a fourni aux écoles, au Collège, le matériel pédagogique que les crédits municipaux pourtant toujours larges, tant il est vrai que les municipalités villiatonnes ont toujours été attentives à leur école, ne pouvaient financer : tourne-disques, magnétophones, appareils de projections... rien n'a manqué... il a suffi de demander !

N'a-t-on pas vu le Sou des écoles rassembler les fonds nécessaires à l'acquisition d'un "laboratoire de langues" pour l'installer en 72-73 dans un collège tout en préfabriqués ! Folle et merveilleuse aventure qui permit aux élèves de Villié-Morgon de bénéficier les premiers de ce type de pédagogie....

Pour financer toutes ces activités, le Sou des Ecoles a conduit des manifestations lucratives : concours de belote, concours de pétanque, lotos, bals, choucroutes etc...



Concours de pétanque

Il a su réunir les bonnes volontés, rassembler les hommes et les femmes pour leur permettre de réaliser ensemble les projets qu'ils avaient ensemble élaborés, y compris les plus ambitieux. Le Sou des Ecoles a en effet su investir dans la magnifique aventure de la construction du Collège: ses adhérents ont contribué largement par leurs actions, par leur détermination à la réalisation du Collège de Villié Morgon qui porte de le nom d'un administrateur du Sou des Ecoles, Maire de Villié : Jean-Claude RUET, et ceux qui ont vécu cette merveilleuse aventure ne sont pas prêts de l'oublier !

De la même façon il est intervenu vigoureusement chaque fois que l'école était menacée d'un affaiblissement quelconque : fermeture éventuelle de classe notamment. Toujours fidèlement aux côtés du Conseil des Parents d'élèves et de la Municipalité, soit dit en passant.



Les cm2 en 1957

Ainsi depuis 1921 le Sou des Ecoles a rempli sa mission : il a permis à l'Ecole Publique de Villié Morgon un meilleur fonctionnement. Chaîne de solidarité, chaîne d'amitié, il se construit une histoire maillon par maillon... On sait que les plus importants de ces maillons sont ceux qu'il reste à construire et à ajouter au bout de la chaîne... il faut une grande volonté collective pour aller de l'avant et poursuivre le chemin. Villié Morgon ne saurait manquer de cette bonne volonté, de cette imagination nécessaire, et de ce dévouement indispensable au service d'un généreux idéal de laïcité. Il faut forger, ensemble, le maillon suivant...

Pour le Sou des Ecoles

Le trésorier : Robert DEVILLE

Les Présidents successifs du Conseil de Parents d'Elèves de Villié Morgon- FCPE

- M. Benoit JAMBON Président fondateur de sa création à 1959
- M. Marcel DUPRE de 1959 à 1970
- M. Louis GENILLON de 1970 à 1975
- M. Christian BESSON de 1975 à 1985
- M. Jean-Claude LAUT de 1985 à 1987
- M. Michel LONGEPIERRE depuis 1987...

Les fondateurs du Conseil de Parents d'Elèves à Villié Morgon :

- M. Benoit JAMBON Président
- M. Pierre AUGRIS Secrétaire
- M. Léon LARGE Trésorier

FCPE

Les relations avec les parents d'élèves FCPE

Historiquement : quand le Conseil de parents d'élèves est né à Villié Morgon au début des années 50, il a été constitué à partir des éléments déjà engagés au Sou des Ecoles. Ces hommes ont mené une lutte spécifique "parents d'élèves" en permanence aux côtés des militants du Sou des écoles. Idéologiquement : les deux associations font référence à des idéaux de laïcité et de valeurs républicaines inscrits dans leurs statuts. Les deux associations sont fédérées l'une à la FCPE l'autre à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente qui se retrouvent au Comité National d'Action Laïque (CNAL) liées par des accords précis et acceptés.

LA FETE SCOLAIRE

C'est un événement important de notre commune géré par le Sou des Ecoles depuis 1922 avec une seule interruption en période de guerre. La société de musique "Les enfants du Beaujolais" collabore amicalement chaque année et à chaque appel du Sou des Ecoles à la fête scolaire ou à la fête cantonale...depuis 1922 !

Parents, enfants, anciens parents, enseignants, amis de l'école se rassemblent pour une belle journée autour des productions enfantines illustrant les activités et acquisitions d'une année de travail dans une ambiance joyeuse et détendue. Occasion non négligeable de joindre l'utile à l'agréable, et de récolter l'argent nécessaire au financement de toutes ses activités, occasion de placer pour une journée l'école publique en situation de rayonnement de rencontre et d'amitié.



Fête de l'école en 1966

De la soupe chaude

...au repas complet équilibré ...

De la cantine...

au restaurant d'enfants.

Dès sa fondation, le 4 Décembre 1921, le Sou des écoles de Villié prévoit, dans l'article 2 de ses statuts : "...de subvenir aux frais de cantine scolaire et d'en organiser le fonctionnement..." C'est la tâche qu'a accomplie de Sou des Ecoles de 1921 à 1978 date de la nationalisation du collège. de façon ininterrompue mais très évolutive :

.En 1921 les Responsables de la cantine proposaient une soupe aux 67 enfants qui la fréquentaient alors régulièrement. Les "anciens" ont parlé longtemps de leurs paniers de provisions le Maître d'école ouvrant largement sa porte laissait chauffer quelques plats sur son fourneau...

.C'est en 1930 seulement qu'on parle pour la première fois de repas complet...mais on en parlera longtemps avant que Madame Valette première cuisinière en date, ne puisse mijoter la soupe paysanne quotidienne entrée incontournable du repas...

.De la Libération à 1960 : l'accueil des enfants est assuré dans des locaux communaux équipés par la Municipalité. 70 à 100 enfants partageaient un repas complet, avec, toujours, la soupe au menu quotidien. On se souviendra longtemps de cette bonne soupe odorante, épaisse et parfumée, copieusement servie par Mme RAVIER, la cuisinière d'alors, à laquelle il n'était pas facile de refuser une louche bien pleine...ou la tartine épaisse couverte d'une belle confiture qui collait un peu à la figure et qui était proposée avec conviction à la sortie de table que ce soit de l'actuelle salle des sociétés ou de l'actuelle salle de réunions de la salle des fêtes, cantines d'hier...

.En 1959 naît le C.E.G. (Collège d'enseignement général) de Villié Morgon de la triple volonté d'une administration motivée représentée par l'inspecteur départemental du moment M. ROUGEMONT, de la Municipalité de Villié Morgon représentée par son Maire M. RUET Jean-Claude et d'une équipe d'enseignements dynamiques dirigée par Jean GUILLAUD-BACHET. Les enfants de ce petit établissement (deux classes la première année) sont les bienvenus au restaurant scolaire du Sou des Ecoles. En effet en 1960, sous l'impulsion d'idées généreuses lancées par la Ligue de l'Enseignement et par la voix d'un Beaujolais remarquable : FELIX PARDON, la cantine est devenue un "restaurant d'enfants" : petites tables de six, avec de belles nappes fleuries,

dans la grande et belle salle à manger du groupe scolaire neuf, menus équilibrés, platerie et vaisselle colorées...le tout très accueillant. Le nombre des repas servis annuellement passera de 23 639 en 1969 /1970 à 30787 en 1977/78, en suivant une progression régulière .

Le personnel est payé par le Sou des écoles : une cuisinière, et une aide, puis une cuisinière et deux aides. (Mme LORON succédera à Mme RAVIER) .

Les achats, les menus, la gestion globale, tout est assuré par le Sou des écoles .

De 1959, année de sa création, à 1978 année de sa nationalisation le collège n'a pas d'existence juridique précise : il n'est ni municipal, ni national... Chacun, y compris l'Administration académique est fort aise de savoir les collégiens accueillis à la table du restaurant d'enfants du Sou des écoles de Villié Morgon .

L'association, fidèle à ses origines, assume cette gestion avec coeur : elle entend permettre un meilleur fonctionnement de l'école publique, à tous ses niveaux et faciliter la fréquentation scolaire, elle entend jouer son rôle social et permettre à bon nombre de problèmes de trouver une solution : le vigneron mobilisé par les travaux de la vigne, le commerçant fermé le lundi, savent leurs enfants à l'abri, les cas sociaux sont étudiés par le Conseil d'administration . Chacun y trouve son compte .

Et parce qu'il faut boucler le budget, les responsables du Sou des écoles organisent concours de belote, bals, lotos et autres manifestations qui complètent par leur bénéfice financier la participation des familles et la fidèle subvention communale . Le budget est équilibré, la gestion est saine. Le Sou des écoles a eu la grande sagesse, à la naissance du Collège d'accueillir tous les élèves de cet établissement, qu'ils soient ou non de Villié Morgon, aux mêmes conditions, calculées au plus juste, mois par mois, par un groupe de travail issu du Conseil d'administration du Sou des écoles .

LE GRAND CHANGEMENT DE 1978 .

Depuis 1976, on parlait de nationaliser le collège, ce qui était une bonne chose puisque cet acte de naissance officiel était une garantie de survie pour l'établissement auquel s'était attachée toute la population .

En 1977/1978, les trois employées du Sou des écoles travaillant au restaurant scolaire, sont " municipalisées " . C'est une condition nécessaire pour que priorité leur soit accordée sur place à

l'heure de la nationalisation de l'établissement . La Municipalité accepte ce transfert de charges : le Sou des écoles verse à la Commune le salaire de ces employés les jours de fonctionnement du restaurant scolaire, mais la Commune paie désormais la différence puisque les salaires mensuels sont alors fixés sur l'année civile .

En 1978, quand intervient la nationalisation du Collège, les trois salariées sont intégrées le plus naturellement du monde. Elles deviennent des fonctionnaires de l'état. Pour que la cuisinière ne perde pas les avantages acquis par des années de service, et parce qu'elle n'a aucune qualification en titre à présenter, les trois postes créés en cuisine sont trois pos-tes identiques : ce sont trois postes

d' ANS (Agents non spécialisés). Le poste à qualification d' OP2, qui eût dû correspondre à celui de la cuisine, fut alors, toujours par souci de protéger le personnel en place, affecté au poste d'ouvrier d'entretien. Le collège n'y perdait pas, conservant une cuisinière qui avait fait ses preuves, il héritait d'un ouvrier compé-

tent qui assurerait désormais son entretien .

Soucieux de protéger également les acquis de chacun, en harmonie parfaite, la Municipalité, les Parents d'élèves, l'administration du Collège et Le SOU DES ECOLES ont souhaité :

1° Continuer à accueillir les enfants des écoles élémentaire et maternelle publiques . Cela paraissait normal puisque dès sa naissance le Collège avait été accueilli dans la structure restauration existante du SOU DES ECOLES .

2° Faire payer au ticket et au repas effectivement consommé les enfants de ces écoles (les collégiens payant au forfait trimestriel).

Pour ce faire, le SOU DES ECOLES a continué à gérer la vente des tickets-repas et payé le montant correspondant aux repas effectivement consommés, et cela depuis 1978 et jusqu'en Avril 1990.

Les avantages sont intéressants à souligner, d'autant que, là encore, chacun y trouve son compte :

a) Les enfants des écoles primaire et maternelle admis à la demi - pension du collège Jean Claude RUET bénéficient d'un accueil confortable dans la belle salle à manger du collège neuf (inauguré en 1986), servis par du personnel professionnel désormais, ils se voient proposer des repas agréables, équilibrés, originaux, savamment imaginés par un professionnel (l'Intendante du Collège) sur des bases de diététique et d'hygiène de l'alimentation.

b) Leurs parents, bénéficient d'un tarif très concurrentiel : en 1987/1988, le repas était vendu à 11,80 F aux parents ; dans le canton de Beaujeu, sur 13 communes inscrites dans nos

statistiques annuelles, le repas était vendu entre 13 F pour le plus bas prix et 16 F pour le plus élevé, à la même période. Ajoutons une fois encore que les familles ne paient que les repas consommés et non un forfait trimestriel...



"Le restaurant scolaire" en 1970

c) Le collège JC RUET par l'accueil quotidien de 60 à 80 rationnai-

res "hebergés", voit sa propre gestion améliorée par l'apport de recettes et la contribution ainsi recueillie participe à un meilleur fonctionnement.

d) Mais surtout, le Collège joue ainsi un rôle social important, il propose là une prestation de qualité que les parents apprécient et qui contribue, indiscutablement, à son rayonnement.

Forts de ce demi-siècle de travail, les militants du Sou des Ecoles de Villié Morgon qui ont conscience d'avoir suivi les objectifs initiaux des créateurs de l'Association, continueront à se sentir concernés par les problèmes de la restauration scolaire, quelles que soient les conditions administratives dans lesquelles elle se déroule et resteront vigilants pour que ces acquis, dus au travail de plusieurs générations de militants du Sou des écoles, conservent leurs valeurs de solidarité et de fraternité.

R DEVILLE

Gestionnaire du Restaurant scolaire de 1969 à 1978

Compte-rendu rapide d'activités

à l'attention du Conseil Municipal de Villié Morgon

Le 30 novembre 1979

Pour faire le tour des activités du SOU des ECOLES il suffirait de jeter un coup d'oeil sur le calendrier 78 -79 auquel il conviendrait d'ajouter tout ce qui se passe dans l'école et dans le collège et qui est organisé ou financé par le SOU .

- Si le SOU des ECOLES ne s'occupe plus de gérer le restaurant scolaire devenu demi-pension du collège, il ne faut pas perdre de vue qu'il assure la vente des tickets repas de l'école primaire (10 à 12000 tickets repas vendus par année scolaire) ; il tient donc une comptabilité de passage de 65000 F à 80000 F par an .

- A côté de ce " service " dont le Sou des écoles a bien voulu se charger, la société d'éducation populaire qu'il se veut être, a fait porter son effort dans différents secteurs :

1° - SECTEUR CULTUREL

En direction d'un public large comprenant des adultes, des adultes du 3ème âge, des parents, des enseignants, des anciens élèves et des élèves: 40 à 50 abonnés par an fréquentent par un système organisé par le Sou des écoles (entrée + transport) les théâtres lyonnais, plate forme culturelle d'avant garde où le TNP, en particulier, tient une place de choix (12 spectacles l'an dernier, 10 cette année, à l'abonnement) .

En direction du Collège, même souci d'ouverture et les classes du collège, sont conduites, en fonction des centres d'intérêt, aux spectacles sélectionnés : exemple pour l'an dernier : niveau des 3èmes :

" Molière ", film de 4 h d'Ariane Mnouchkine au Tivoli à Lyon, et dans la foulée " L'Ecole des femmes " de Molière et Tartuffe, au TNP .

Exemple encore : à Mâcon : " Les lions de sable " de Maurice Yendt (du Théâtre des Jeunes Années de Lyon, qui connaît tant de difficultés financières et administratives) posant le problème de l'homme et de la femme dans le foyer, dans le couple, dans la vie, etc ... (musée gallo -romain de Lyon pour 3 classes) ...

En direction des enfants de l'école primaire :

- marionnettes pour les classes enfantines .
- théâtre à Mâcon pour les cours moyens (Lions de sable) .
- Visite du port de Villefranche et d'une écluse pour 2 classes .
- Le musée gallo - romain de Lyon pour 2 classes primaires etc

2° - SECTEUR SPORTIF

Organisation et mise en place d'un cours de gymnastique féminine volontaire avec 30 participantes régulièrement inscrites à ce cours hebdomadaire .

Organisation de 2 sorties de ski par saison pour tous nos adhérents (40 à 50 personnes chaque fois), un dimanche de janvier, un dimanche de février (depuis des années) .

Organisation de sorties sportives dans le cadre scolaire pour nos enfants de l'école primaire, avec transport en car (une marche à pied de 20 km environ avec approche en car, pour les cours moyens, participation aux cross de la région (dont celui de L'UCOL) .

Aide financière pour les acquisitions de matériel sportif au collège ou à l'école primaire .

3° TOURISME CULTUREL

Le Sou des écoles a organisé cette année écoulée son 9ème voyage touristique dans une région viticole - Après les grands crus Bourgogne, Bordelais, Alsace, Champagne... un week end dans le midi (vins de Pierrefeu) a emmené 50 personnes encore en Provence en 79 .

Dans ce cadre nous situerons encore les voyages scolaires organisés par le Sou des écoles et souvent financés par son canal :

- Voyage de 2 jours de 70 élèves de 5ème dans le massif central .

- Voyage d'une semaine des élèves de 3ème à Morzine Avoriaz (30 élèves qui ont skié, patiné, etc sans bourse délier !)

- Voyages des élèves des cours moyens de l'école primaire .

- Petit voyage des petits de la classe enfantine ... chez leurs correspondants... à Fleurie .

4° AIDES DIVERSES

Le Sou des écoles paie les abonnements aux revues et journaux dont les maîtres ont besoin pour faire vivre leur classe (type : BT - Franes-jeux) .

Le Sou des écoles achète du matériel audio - visuel pour les classes démunies, aussi bien à l'école primaire qu'au collège, matériel dont il assure l'entretien souvent .

Le Sou des écoles finance parfois des dons en nature (bouteilles) qu'il offre aux intervenants extérieurs dans les établissements scolaires à divers titres .

Le Sou des écoles remet à chaque maître de l'école

primaire (7 classes, 7 maîtres) une somme forfaitaire de 100 F à 200 F par maître et par an pour acheter le petit matériel complémentaire .

5° LE RESTE

Le reste c'est :

- Le goûter de Noël offert gracieusement à tous les enfants des écoles publiques et du collèges .
 - Le gala de Noël offert gracieusement chaque année aux enfants des écoles publiques .
 - L'assurance offerte à tous les enfants et tous les adultes à travers toutes les activités proposées .
- Pour ce faire .

Le Sou des écoles organise chaque année :

- 1 concours de belote .
- 1 loto .
- 1 choucroute .
- 2 à 3 séances de cinéma .
- les conférences .

- Une fête scolaire importante dont le succès traditionnel ne se ternit pas .

Le Sou des écoles, en outre, représente notre commune sur le plan cantonal, au sein de L'UCOL il participe activement à la vie cantonale : rallye, tir aux pigeons, fête cantonale .

EN CONCLUSION

Nous pensons que notre société remplit sa mission avec efficacité et dynamisme. Nous n'entendons pas diminuer notre volume d'activités, ni le réduire. Fidèles et respectueux de nos statuts nous entendons les appliquer dans cet esprit laïque et de défense des institutions laïques que représentent notre école et notre collège .

Le président : A . **SERVAGE**

Le trésorier : R . **DEVILLE**

Le calendrier tiré en octobre 78 et diffusé à cette date à tous nos adhérents dont vous avez reçu une copie avec notre courrier du 7.12.1978.

CALENDRIER 78-79

S. 27.10.78	SOU	TNP : Maître Puntifa et son valet Matti (Brecht)
S. 2.12.78	SOU	TNP : L'école des femmes (Molière)
S.9.12.78	SOU	CINEMA : Les aventures de Robin de Bois (3ème)
	SOU	TNP : Tartuffe (Molière)
S. 16.12.78	SOU	CHOUCROUTE des 3èmes (Caveau)
J. 21.12.78	SOU	GALA DE NOEL : Mido et Suzy (illusionnistes)
D.7.01.79	SOU	LOTO des 3èmes
D.14.01.79	SOU	CONCOURS DE BELOTE DU SOU
S.20.01.79	SOU	TNP : The Lost ones (Beckett)
D.28.01.79	SOU	SORTIE DE NEIGE N°1
V.9.02.79	SOU	CONFERENCE :Le rôle de l'Education Physique
S.17.02.79	CPE	TNP : La table - (M. Foucher)
D.18.02.79	SOU	SORTIE NEIGE N°2
du 22 au 28.02.78	SOU	SORTIE DES 3èmes
S.3.03.79	SOU	TNP : Jacques Prévert (Guillaumat)
V.9.03.79	SOU	CONFERENCE :La télévision
S.24.03.79	SOU	TNP : J.J. Rousseau (J. Jourdheuil)
S. 31.03 - 01.04	CPE	SORTIE TOURISTIQUE : La Provence et son vignoble
V.6.04.79	SOU	CONFERENCE :L'éducation sexuelle
S.7.04.79	SOU	TNP : Hamlet (J. Jourdheuil)
D.6.05.79	CPE	RALLYE UCOL
S.12.05.79	SOU	TNP : Kafka
D.13.05.79	SOU	TIR AUX PIGEONS
D.28 ou 2	SOU-UCOL	FETE CANTONALE
S. 9.06.78	SOU	TNP : No man's land (Eric Kahanne)
D.17.06.78	SOU-UCOL	FETE SCOLAIRE

Evolution des structures scolaires au Bourg de Villié Morgon - Enseignement public

1890

Ecole de garçons

+

Ecole de filles
avec classe enfantine

.Les garçons et les filles sont séparés - les classes ne communiquent pas les cours de récréation sont différentes
.Les structures sont les mêmes dans l'une et l'autre école.

1948

Ecole de garçons

+

Ecole de filles
avec classe enfantine

1949

.La gémiation est prononcée : garçons et filles cohabitent durant la scolarité, l'opération étant conduite progressivement.
.Le partage école de filles/école de garçons se fait en fonction de l'âge : les plus grandes classes constituent l'école de garçons dirigée par un Directeur, l'école de filles, comprenant les petits, par une Directrice.

1959

Ecole de garçons

+

Ecole de filles
avec classes enfantines

+

Collège
(CEG)

.Le collège est créé. Son Directeur est aussi Directeur de l'école de garçons (dans les grandes classes de l'école primaire)
.L'école de filles, dirigée par une Directrice compte en outre deux classes enfantines à partir de 1973.

1977

Ecole élémentaire mixte
avec classes enfantines

+

Collège

- Les deux structures, un peu artificielles il est vrai, sont rassemblées en une seule placée sous la responsabilité d'une Directrice.
- Le Chef d'établissement qui dirige le Collège est un Principal qui n'a plus d'autorité sur l'école élémentaire.

1986

Ecole maternelle

+

Ecole élémentaire

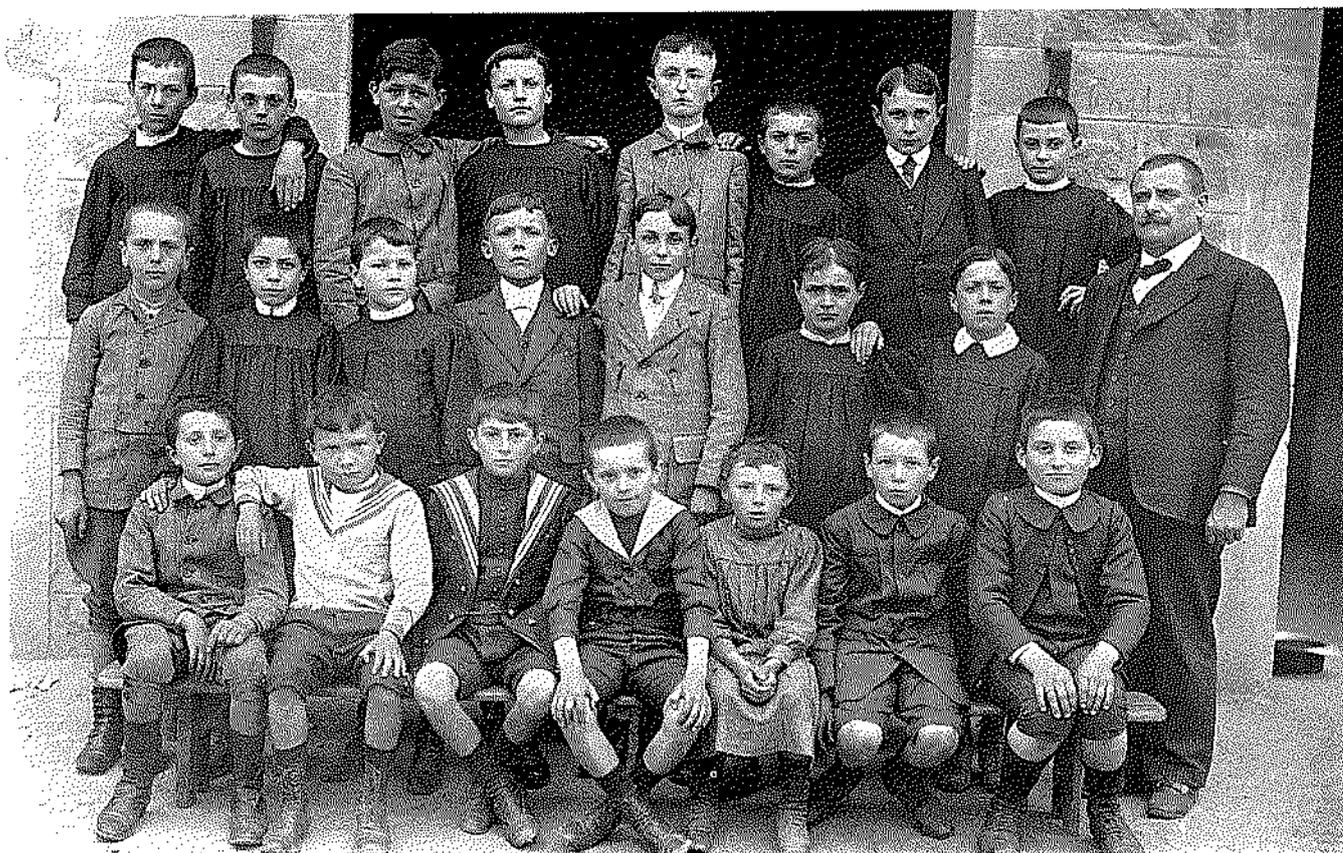
+

Collège

- Les deux classes enfantines sont transformées en école maternelle placée sous l'autorité d'une Directrice. Elles sont installées dans des locaux indépendants.
- L'école élémentaire occupe tous les locaux du groupe scolaire. Elle est dirigée par un Directeur.
- Depuis Janvier 1986 un Collège neuf a ouvert ses portes. Il est sous l'autorité d'un Principal.

Et après ...

-En 1986 le Collège rassemble tous ses élèves dans ses murs
-En 1988 L'école maternelle s'installe dans les locaux libérés par le Collège qu'il occupait depuis 1959...transformés par un projet, concocté depuis des mois, en une Ecole maternelle. L'école élémentaire qui ne compte plus que quatre classes rassemble facilement les siens dans le groupe scolaire de 1891.
Matériellement l'ensemble scolaire est complet, conforme aux attentes d'un pédagogie moderne. Il ne reste plus qu'à aller de l'avant...!!!



Classe de JJ CORVISIER

Haut:
 GAUBET - BINE - GAUTIER - CARTILLIER - CHAZELLE - A-RAMPON - VIEUX
 Milieu:
 LAROCHE - VALETTE - DUCOEUR - DEPARDON - M-RAMPON - BAILLY - DEMURGET -
 Bas:
 M-TRIBOLET - M- DEPARDON - J-AUFRAND - LONGEPIERRE - L- SAVOYE - VERGER - A-BRIDET

Plaquette réalisée par le Sou des Ecoles de Villié Morgon à l'occasion du Centenaire de la Construction de l'école publique de Villié Morgon sous la responsabilité d'Alexis SERVAGE Président, avec la participation active de:

M. André GAUTHIER - Maire

M. Jean-Claude LAUT - ancien Président FCPE de Villié d'Elise et Robert DEVILLE

Georges CORVISIER et Armand VIVIAND.

Maquette réalisée à la FOL du Rhône par Brette CARIE.



Classe de Mlle JACQUES aux environs de 1932.



Fête scolaire aux environs de 1920.

ECOLE

" La tâche fondamentale de l'école n'est point d'accumuler les connaissances dans leurs jeunes esprits. Ce serait inutile et vain au siècle des ordinateurs. Elle a pour mission d'apprendre aux hommes à faire fonctionner leur jugement, à les mettre en garde contre tout embrigadement, à leur permettre de trouver en eux-mêmes les raisons de leurs propres déterminations, à s'intégrer dans le monde qui nous enserme sans perdre leur personnalité, à le transformer sans se laisser écraser, à " servir " sans être esclaves. Trop longtemps nous avons eu une école pour " béritiers ", il nous faut une école de " bâtisseurs ", des bâtisseurs qui acceptent de mettre en question les idées les plus communément admises. C'est comme cela que procède la science. C'est aussi la démarche de la pensée laïque. Rien ne doit échapper à notre critique. Ainsi deviendrons-nous plus sensibles aux difficultés de l'école et aux dangers qui menacent la démocratie, plus ouverts aussi aux problèmes de la jeunesse. Tout se tient..."

Mai 73

Henri Fauré.

Président de la Ligue de l'Enseignement

PRÉFECTURE
DU RHÔNE

LYON, le 2^e J^u 1890



3^e Division

3 BUREAU

No

Indiquer, en marge de la réponse,
la division à laquelle appartient l'affaire.

le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer
que par arrêté en date du 30 J^u 1890
j'ai nommé, à partir du 1^{er} J^u 1890
M^r Saflix (Joseph) actuellement
à Saller

aux fonctions d'Instituteur public
dans votre commune (Laiciation)

Je vous prie de vouloir bien
installer le nouveau titulaire dans
ses fonctions.

Recevez, Monsieur le Maire,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Préfet du Rhône :
Le Secrétaire Général, délégué,

Liop. Franier

Monsieur le Maire de Villié-Morgon